

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION

Bureau de dépôt légal : poste de Libin

Date de dépôt : le 6 novembre 2002



N° 208
NOVEMBRE 2002

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Novembre 2002

Dimanche 10	Daverdisse	Prospection bryologique suivie d'une séance de détermination
Samedi 16	Briquemont	Souper traditionnel des Natu's

Décembre 2002

Dimanche 8	Han-sur-Lesse	Promenade hivernale d'intérêt général
Samedi 14	Han-sur-Lesse	Analyse des paysages de Calestienne

Janvier 2003

Samedi 11	Smuid	A la découverte de diverses fonctions de la forêt
Samedi 18	Ave	Assemblée générale au restaurant "Mouton"

Février 2003

Samedi 1	Lomprez	Projection de diapositives sur la nature
----------	---------	--

Prochaine réunion du **Comité** : le jeudi 28 novembre à 20 heures à Lomprez (nouveau local)

Réunion de la **Commission "Environnement"** : le mardi 10 décembre à 20 h à Lomprez


SOMMAIRE DU N° 208
NOVEMBRE 2002

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Tribune du naturaliste
7. Comptes rendus des activités

N.B. Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année

pages

Fanges et fagnes du plateau de Saint-Hubert (3 août)	91
Les tourbières (J. Leurquin)	94
Balade dans la vallée de l'Ywoigne, de Mont- Gauthier à Payenne (17 août)	101
A la découverte des réserves du Pachy, de la Bime et du ru d'Howisse (8 sept.)	104
Suivi des populations de gentianes en Lesse-et-Lomme (14 septembre)	106
Inventaire mycologique du domaine du Fourneau St-Michel (21 septembre)	109
Observation des oiseaux migrateurs à Honnay (28 septembre)	111
Prospection mycologique à Wellin, Lessive et Ave (13 octobre)	111
Une station de <i>Discinella lividopurpurea</i> à Rochefort (6 octobre 2001)	114


INFORMATIONS DIVERSES

Nous nous excusons auprès de certains de nos membres qui ont reçu leur "Barbouillons" n° 207 paginé d'une façon incorrecte. Nous vous invitons à vérifier le vôtre et à prévenir le secrétaire qui se fera un plaisir de vous envoyer la bonne version.

Nous vous rappelons aussi que Jean Leurquin prépare deux dossiers très intéressants. L'un présente le "Couvinien" du bord sud du synclinorium de Dinant, de Wellin à Jemelle (50 pages); l'autre traite des pelouses calcicoles et des lisières forestières (25 pages). On peut se procurer ces deux dossiers en contactant Jean Leurquin, avant décembre 2002 (tél : 084/367729)

Editeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE
 Adresse E.Mail : jeanclaude.lebrun@pi.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITE 2002 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- GELIN Arlette. Présidente.
Chemin des Aujes, 13 - 5580 Rochefort. 084/ 37 74 97
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Administrateur.
Rue de la Collire, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue du Cramignon, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve 010/ 45 05 39

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.





CALENDRIER DES ACTIVITES

NOVEMBRE - DECEMBRE 2002 - JANVIER 2003

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Dimanche 10 novembre 2002 : Prospection bryologique dans une vallée ardennaise suivie d'une séance de détermination en salle.

Guide : Marie-Thérèse Romain

Organisation : Arlette Gelin

Rendez-vous : 9h30, église de Daverdisse et à 14h, local de Lomprez (école)

Samedi 16 novembre 2002 : Souper annuel des Naturalistes.

Rendez-vous : 19 h, salle des fêtes de Laloux à Briquemont (Rochefort)

Organisation : Jacques De Maet (061/512351) et Arlette Gelin

(Les retardataires peuvent téléphoner à Arlette (084/377497) qui centralise les inscriptions)

Tous les membres de l'association sont invités à se retrouver amicalement autour d'une bonne table pour apprécier ensemble les produits de Dame Nature accommodés par nos cuisinières habituelles qui, une fois de plus, se surpasseront pour nous offrir un menu original. La soif de savoir et la gourmandise boulimique de certains pourront être assouvies par un travail de détermination où, seules, les papilles gustatives seront sollicitées.

Ceux qui le désirent pourront participer au traditionnel **échange de petits cadeaux originaux et personnels** (ne pas les emballer... puisqu'ils seront exposés!). La distribution aura lieu par tirage au sort au cours du repas qui sera agrémenté d'une... animation surprise!

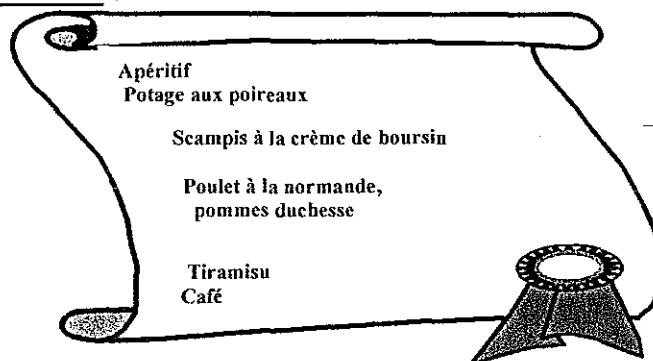
Au menu :

Prix : 21 euros

(boissons comprises)

à virer **avant le 8 novembre** au CCP
000-0982523-10 des Naturalistes de
la Haute-Lesse (date ultime pour
commander un nombre précis de repas).

Le virement (ou un coup de
téléphone) tient lieu d'inscription.



Samedi 8 décembre 2002 : Promenade hivernale d'intérêt général le long du Ri d'Ave et de la Lesse.

Guides : Bruno Marée et Marc Paquay
Rendez-vous : 9h30, église de Han-sur-Lesse

Samedi 14 décembre 2002 : Analyse des paysages de Calestienne. Découverte des influences humaines, historiques et actuelles. Aménagement du territoire. Approche active avec prospection, comparaison de sites, appréciations quantitatives... et prise de conscience des problèmes de dégradation de certains de nos paysages de Haute-Lesse.

Guide : Bruno Marée
Rendez-vous : 9h30, église de Han-sur-Lesse

Samedi 11 janvier 2003 : A la découverte des diverses fonctions de la forêt. Quel est l'avenir de son exploitation dans une perspective de développement durable et de protection des sites riches par leur diversité?

Guide : Clément Crispiels, ingénieur DNF retraité
Rendez-vous : 9h30, église de Smuid

Samedi 18 janvier 2003 : Assemblée générale de l'association. Tous les membres en règle de cotisation sont invités. Ceci tient lieu de convocation officielle. Les absents peuvent donner procuration à un autre membre.

Rendez-vous : 16h30, au restaurant « Mouton » à Ave

Samedi 1 février 2003 : Pour les amateurs de sensations et de belles images : séance de projection de diapositives sur la nature par Claude PARVAIS

Thèmes :

- La valse des étamines
- Orchidées, fleurs de séduction
- Strep-tease de la chenille du machaon
- Fleurs des Hautes-Alpes
- Un peu de tout sur la flore et la faune

Organisation : Arlette Gelin

Rendez-vous : 15 h dans notre local de Lomprez (école communale)

CHAMPIGNONS POUSSANT SOUS LES AULNES

Lactaire lilacin
Lactarius lilacinus

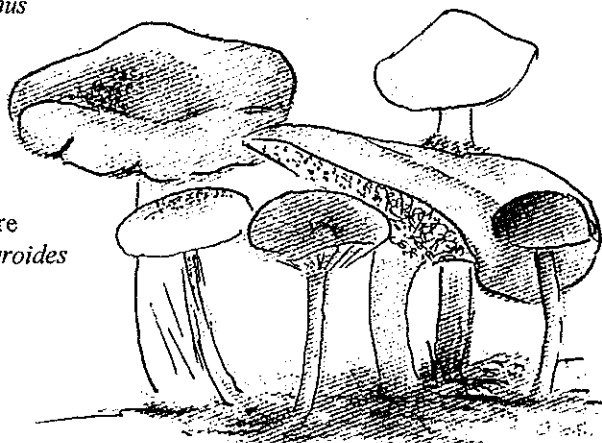
Flammule des aulnes
Pholiota alnicola

Alnicole jaunâtre
Naucoria escharoides

Bolet des aulnes
Gyrodon lividus

Alnicole sombre
Naucoria scolecina

Lactaire obscur
Lactarius obscuratus



TRIBUNE DU NATURALISTE : Nos membres nous écrivent

LES FOUILLES DE FROIDLIEU

Jacques DE MAET*

Au cours de sa cinquième année de fouilles sur le site de la "Vieille Eglise" à Froidlieu, le Service des Fouilles de la Région wallonne, avec une participation active des Naturalistes de la Haute-Lesse - hélas - de plus en plus clairsemée, a continué l'exploration systématique du cimetière entourant la ruine de l'édifice. A ce jour, un peu plus de 600 squelettes ont été exhumés, mais il reste encore une importante superficie qui ne sera sans doute jamais découverte, à moins d'une manne budgétaire providentielle.

Il est peut-être trop tôt pour tirer des conclusions d'ensemble, mais déjà les historiens exploitent les données recueillies sur le terrain pour répondre aux questions posées suite à l'implantation de cet important lieu d'inhumation dans un endroit aussi isolé.

Lors des dernières journées d'archéologie en Wallonie, qui se sont tenues à Liège en juin 2002, Philippe MIGNOT, l'archéologue dirigeant les fouilles dans la province, a présenté une intéressante communication sur "Le contexte mérovingien de Froidlieu". Rappelant que si, entre 1800 et 1900, ce ne sont pas moins de 30 cimetières mérovingiens qui ont été explorés en Calestienne, livrant près de 3000 tombes, il fallut attendre l'année 1977 qui vit les fouilles de Maurice EVRARD et des Naturalistes de la Haute-Lesse pour mettre au jour un cimetière mérovingien à Wellin (+/- 30 tombes).

Froidlieu a déjà fait l'objet d'une première fouille "de sauvetage" en 1884 (13 tombes) mais, à l'époque, le responsable de la Société archéologique de Namur, Jean GODELAINE, n'a pas laissé de rapport circonstancié ni surtout de plan de ces travaux (à moins qu'ils n'aient été égarés!).

Toutefois, les découvertes des Naturalistes de la Haute-Lesse permirent de constater que les cimetières mérovingiens du VII^e siècle n'étaient pas localisés à proximité d'un village, pour la bonne et simple raison que de telles agglomérations étaient inexistantes à cette époque. La population vivait dispersée sur un domaine plus ou moins vaste appartenant à un seigneur : c'est ce dernier qui devait déterminer un lieu de sépulture destiné à sa famille et aux occupants de son domaine. Son choix se portait de préférence sur un endroit élevé, une butte isolée, sans apport d'aucune construction. Ce n'est qu'ultérieurement, entre le VIII^e et le X^e siècle, qu'une église sera érigée à proximité du cimetière, en respectant les tombes existantes. Etaient-elles protégées par un muret ou par un tertre? L'église domaniale continuera ensuite à rassembler autour d'elle - et dans ses murs - les sépultures familiales. Ce processus est confirmé à Froidlieu, puisque la vingtaine de sépultures d'époque mérovingienne sont situées en dehors de l'église.

Philippe MIGNOT termine son exposé en ces termes : "*Le projet de Froidlieu, petit à petit, participe à la compréhension de cette période par les sources écrites contemporaines. Les Naturalistes de la Haute-Lesse peuvent être fiers d'avoir contribué à cette recherche entamée voici près de 24 ans sous les auspices de Maurice EVRARD à Wellin.*"

Alors, quelle relève pour l'équipe archéologique, riche de tant de découvertes (Wellin, La Malagne, Lomprez, Froidlieu)? Qui poursuivra avec enthousiasme et patience la mise au jour du riche passé de la Haute-Lesse et de ses environs?

*Un grand merci à Philippe MIGNOT pour nous avoir autorisé à résumer sa remarquable interprétation des fouilles.



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 3 août : Fanges et fagnes du Plateau de Saint-Hubert

Pierre LIMBOURG

Le Plateau de Saint-Hubert est l'un des cinq hauts plateaux de l'Ardenne. Il culmine à 590 m d'altitude et est séparé de celui des Tailles (650 m) par la vallée de l'Ourthe et ses affluents et de celui de Recogne (570 m) par la vallée de la Lomme. Notre incursion en Haute Ardenne avait pour objectif de prospecter quelques zones humides remarquables dans la région de Saint-Hubert afin de bien différencier la flore des bas-marais de celle des hauts-marais. Trois sites ont été visités : la Fange de la Basseille à Lavacherie, la tourbière du Fays de Luci à Tenneville et enfin celle du Bois des Dames, également à Tenneville.

Un grand merci à J. Leurquin qui nous a accompagné lors de la préparation et de la guidance de l'excursion et a accepté de rédiger l'article ci-après sur les tourbières.

En guise d'introduction à la journée, nous pouvons admirer, au lieu de rendez-vous, sur le talus de la bretelle de la RN 89 conduisant à l'aérodrome de Saint-Hubert, une très belle station de *Lycopodium clavatum*. Cette espèce, jadis fréquente en Ardenne dans les landes sèches à callune et myrtille, s'est fortement raréfiée suite aux plantations de résineux. La population que nous observons est d'ailleurs menacée par de jeunes semis d'épicéas. Non loin de là, dans les gravillons bordant la route, nous retrouvons un pied de *Linaria repens* (espèce calciphile !) que nous avons découvert lors d'une excursion de l'A.E.F. en août 2000.

LA FANGE DE LA BASSEILLE

La Fange de la Basseille (J7.41.31 et 33) à Lavacherie (Sainte-Ode) fait partie des réserves naturelles domaniales de l'Ardenne Centrale depuis 1975. Elle occupe une superficie d'environ 4 ha sur la rive droite de la Basseille, affluent de l'Ourthe occidentale, à une altitude voisine de 450 m. Le socle géologique est formé de phyllades et quartzites du Siegenien inférieur (Dévonien inférieur) générant des sols acides et relativement pauvres. Des mesures de pH et de conductivité de l'eau effectuées à différents endroits ont donné les valeurs moyennes suivantes : pH 6,09 (de 5,45 à 6,89), charge minérale : 111 $\mu\text{S}/\text{cm}$ (de 77 à 175); elles caractérisent des eaux acides et légèrement mésotrophes.

La réserve constitue un bon témoin du paysage et de la végétation typique des fonds de vallée marécageux d'Ardenne avant leur enrésinement systématique pratiqué depuis le milieu du XIX^e siècle.

Au cours de la matinée, nous avons pu relever une centaine d'espèces, parmi lesquelles des espèces peu communes comme la trientale d'Europe (*Trientalis europaea*), jolie primulacée des landes humides acides sur substrat tourbeux et des bois clairs à bouleau pubescent, *Lycopodium clavatum* (une petite plage de quelques dm²), *Carex paniculata* en

gros touradons dans une zone de suintement moins acide et plus mésotrophe, *Carex laevigata*, espèce caractéristique de l'aulnaie à sphaignes, les fougères *Phegopteris connectilis* (à "moustaches") des rocheux siliceux frais, bien représentée dans la réserve, *Oreopteris limbosperma* des bois frais à humus brut, la scutellaire naine (*Scutellaria minor*) et surtout la wahlenbergie (*Walhenbergia hederacea*), délicate campanulacée aux fleurs bleu pâle, très abondante en bordure du ruisseau.

De nombreux groupements végétaux, souvent imbriqués en mosaïque et liés aux variations du microrelief, ont pu être identifiés :

- le **bas-marais acide**, avec : *Viola palustis*, *Comarum palustre*, *Carex nigra*, *C. rostrata*, *C. canescens*, *C. echinata*, *Epilobium palustre*, *Agrostis canina* ...,
- un **peuplement à *Carex paniculata***,
- la **prairie alluviale à reine des prés** avec : *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Crepis paludosa*, *Valeriana repens*, *Scirpus sylvaticus*, *Caltha palustris* ...,
- la **prairie à molinie**, à nappe phréatique fluctuante, avec : *Molinia caerulea*, *Succisa pratensis*, *Carex panicea*, *Lysimachia vulgaris*, *Achillea ptarmica*, *Juncus squarrosus*, *Dactylorhiza maculata*, *Scutellaria minor*, *Walhenbergia hederacea* ...,
- la **jonchaie à *Juncus acutiflorus***, dans des zones de suintement constamment baignées par une eau froide et oxygénée,
- un **groupement fontinal** avec : *Chrysosplenium oppositifolium*, *Cardamine amara*, *Stellaria alsine*,
- l'**aulnaie-galerie oligotrophe à sphaignes**, avec : *Alnus glutinosa*, *Salix aurita*, *Salix x multinervis*, *Carex laevigata*, *Valeriana dioica*, *Equisetum sylvaticum* ...,
- une **cépée de bouleaux pubescents** (*Betula alba*) établie sur alluvions tourbeuses,
- quelques **mares colonisées** par *Potamogeton polygonifolius* et *Glyceria fluitans*.

Sur les buttes sèches, on retrouve les espèces des landes, comme : *Vaccinium myrtillus*, *Calluna vulgaris*, *Nardus stricta*, *Galium saxatile*, *Luzula multiflora*, *subsp. congesta*, *Potentilla erecta*, *Lycopodium clavatum*, etc. Enfin, en bordure du chemin longeant la réserve, ce sont des lambeaux de hêtraies à luzule blanche et myrtille qui font leur apparition avec : *Luzula luzuloides*, *L. sylvatica*, *Deschampsia flexuosa*, *Polygonatum verticillatum*, *Carex pallescens*, *C. pilulifera*, *Melampyrum pratense*.

Après le pique-nique tiré des sacs près du chalet forestier, au confluent de la Basseille et du Ri Baillet, nous avons repris les voitures pour prendre la direction de Mochamps, à la découverte de notre deuxième site.

TOURBIERE DU FAYS DE LUCI

La Tourbière du Fays de Luci (J6.38.43), déjà parcourue par les Natu's en juin 77 (cf. rapport NHL 1977, p.15) sous la conduite de Daniel Tyteca, offre un paysage (splendide) totalement différent de celui de la matinée.

Il s'agit ici d'une tourbière haute à sphaignes, bien préservée. Le site se trouve à quelque 525 m d'altitude, non loin de la réserve naturelle du Rouge Poncé, sur le territoire de la commune de Tenneville. Un sondage effectué par Jean met en évidence une épaisseur de la couche de tourbe supérieure à 1,30 m et l'analyse de l'eau dans le plan d'eau central (ancienne fosse d'extraction de la tourbe ?) indique un pH de 3,95 et une conductivité de 54 µS, soit un milieu très acide et à la limite de l'oligotrophie. Quant à sa température, il faut le demander à Daniel qui, voyant l'eau si belle ... n'a pu résister à s'y tremper avec délectation !

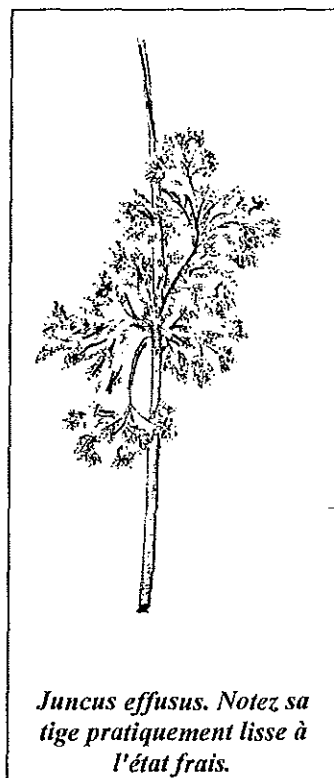
Dans ces conditions particulières, la végétation est naturellement moins diversifiée que dans le cas du bas-marais de la Basseille. La tourbière se caractérise ici par l'abondance de la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*) et des mousses du genre *Sphagnum* piquetées de coussinets de canneberge (*Vaccinium oxycoccus*). Une boulaie pubescente occupe la partie nord-est du site avec *Betula alba*, *Vaccinium uliginosum* (myrtille de loup). Aux endroits en voie d'assèchement, ce sont les espèces des landes qui dominent, telles *Calluna vulgaris*, *Vaccinium myrtillus*, *Molinia caerulea*. Enfin, quelques espèces des bas-marais tourbeux trouvent place en bordure de la pièce d'eau ou en mosaïque dans la tourbière haute, comme *Carex canescens*, *C. nigra*, *C. echinata* et *Eriophorum polystachion*.

TOURBIERE DU BOIS DES DAMES

C'est avec regret que nous quittons ce site enchanteur pour gagner notre dernière station de la journée, la **Tourbière du Bois des Dames** (J6.38.21), également sur le territoire de la commune de Tenneville et que nous avons découverte en juillet 88 (cf. rapport NHL 1988, p.153)

Le chemin emprunté pour y accéder nous fournit l'occasion de rappeler les caractères distinctifs des cinq espèces de joncs rassemblées sur une courte distance : *Juncus bufonius*, *J. bulbosus*, *J. effusus*, *J. acutiflorus* et *J. articulatus*.

La tourbière du Bois des Dames constitue un très bel exemple de tourbière de pente (altitude moyenne 570 m; assise géologique : Siegenien inférieur). Elle présente un intérêt floristique et phytosociologique exceptionnel (cf. analyse de J. Leurquin ci-après). Elle montre en effet la superposition des deux principaux groupements examinés au cours de la journée : le bas-marais acide, où s'est installée curieusement ici une phragmitaie (*Phragmites communis*) et la tourbière haute à sphaignes. Des lambeaux de boulaie pubescente et d'aulnaie marécageuse à *Carex laevigata* complètent le tableau.



Juncus effusus. Notez sa tige pratiquement lisse à l'état frais.

Comme espèces remarquables rencontrées, mentionnons :

- a) espèces des tourbières : *Empetrum nigrum* (la camarine), *Drosera rotundifolia* (rossolis à feuilles rondes), toutes deux très abondantes, *Eriophorum vaginatum*, *Vaccinium oxycoccus*,
- b) espèces des bas-marais acides : *Viola palustris*, *Carex rostrata*, *C. nigra*, *C. echinata*, *Eriophorum polystachion*,
- c) espèces de la boulaie pubescente : *Betula alba*, *Trientalis europaea*,
- d) espèces de l'aulnaie : *Calamagrostis canescens* (abondant), *Carex laevigata*, *Carex paniculata*, *Lycopus europaeus*,
- e) autres espèces hygrophiles : *Dactylorhiza maculata*, *Carex panicea*, *Molinia caerulea* ...

Après cette journée bien remplie, nous ne pouvions quitter la région sans découvrir (et apprécier) à Nassogne une autre curiosité locale, la Saint-Monon brassée à Ambly.

Les tourbières : types et dynamique

Jean LEURQUIN

QUELQUES GENERALITES

Tourbière : écosystème marécageux saturé en eau, au sein duquel des conditions écologiques particulières permettent l'accumulation de matières organiques décomposées ou tourbe sur laquelle se développent des communautés animales et végétales spécialisées.

Tourbe : selon le type, une observation microscopique peut révéler des tissus végétaux très fragmentés, des grains de pollen, des débris végétaux, des cadavres de petits invertébrés (diptères, coléoptères, acariens), du mycélium de champignons, des diatomées ou des amas de matière organique humifiée; la microfaune qui vit et se développe dans la tourbe joue un rôle non négligeable dans le processus de décomposition.

Deux bilans excédentaires sont nécessaires (et suffisants !) pour que la tourbe s'accumule pour former un histosol (gr. histos = tissu) :

* la somme des apports d'eau (sources, ruissellements, précipitations) doit être supérieure à la somme des pertes (écoulements, évaporation, évapotranspiration, drainage);

* le carbone fixé par la photosynthèse dans la biomasse végétale doit être supérieur au carbone relâché par la décomposition de la matière organique provoquée par les microorganismes (en milieu acide : surtout des champignons et en milieu basique : surtout des bactéries).

TYPES DE TOURBIERES

1. Le haut-marais

Il s'agit d'une tourbière dont l'alimentation hydrique et minérale provient essentiellement des précipitations; on parle de **tourbière ombrogène** (gr. ombros = pluie).

Suite à l'accumulation de tourbe produite, surtout par les sphaignes, la tourbière se bombe (**tourbière bombée**) en se désolidarisant de la nappe d'eau sous-jacente, supprimant ainsi tout apport d'eau par le substrat (ruissellement ou ascension capillaire par ex.).

Le cortège floristique de ce type de tourbière est très réduit en raison de la pauvreté minérale du milieu et de son acidité élevée, entretenue et accentuée par un phénomène maintenant mieux connu, particulier aux sphaignes elles-mêmes, dont le métabolisme entraîne un rejet d'ions hydrogène et donc une acidification du milieu.

Les sphaignes de ce milieu appartiennent aux espèces suivantes :

Sphagnum angustifolium, *S. capillifolium*, *S. balticum*, *S. fuscum*, *S. magellanicum*, *S. fallax*, *S. papillosum*...

Les autres plantes qui résistent à l'acidité sont :

- des mousses et hépatiques : *Aulacomnium palustre*, *Polytrichum strictum*, *Calypogeia sphagnicola*, *Cephalozia connivens*, *Odontoschisma sphagni*, ...
- des ptéridophytes : *Lycopodiella inundata*;
- des plantes à fleurs : *Andromeda polifolia*, *Drosera intermedia*, *D. rotundifolia*, *Eriophorum vaginatum*, *Hammarbya paludosa*, *Narthecium ossifragum*, *Rhynchospora alba*, *R. fusca*, *Scirpus cespitosus*, *Vaccinium oxycoccos*, ...

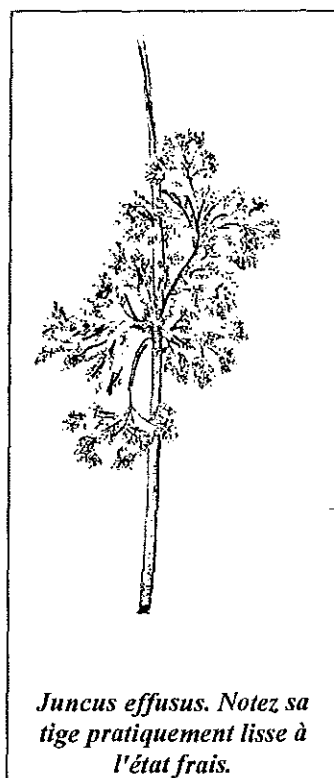
Dans ces conditions particulières, la végétation est naturellement moins diversifiée que dans le cas du bas-marais de la Basseille. La tourbière se caractérise ici par l'abondance de la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*) et des mousses du genre *Sphagnum* piquetées de coussinets de canneberge (*Vaccinium oxycoccus*). Une boulaie pubescente occupe la partie nord-est du site avec *Betula alba*, *Vaccinium uliginosum* (myrtille de loup). Aux endroits en voie d'assèchement, ce sont les espèces des landes qui dominent, telles *Calluna vulgaris*, *Vaccinium myrtillus*, *Molinia caerulea*. Enfin, quelques espèces des bas-marais tourbeux trouvent place en bordure de la pièce d'eau ou en mosaïque dans la tourbière haute, comme *Carex canescens*, *C. nigra*, *C. echinata* et *Eriophorum polystachion*.

TOURBIERE DU BOIS DES DAMES

C'est avec regret que nous quittons ce site enchanteur pour gagner notre dernière station de la journée, la **Tourbière du Bois des Dames** (J6.38.21), également sur le territoire de la commune de Tenneville et que nous avons découverte en juillet 88 (cf. rapport NHL 1988, p.153)

Le chemin emprunté pour y accéder nous fournit l'occasion de rappeler les caractères distinctifs des cinq espèces de joncs rassemblées sur une courte distance : *Juncus bufonius*, *J. bulbosus*, *J. effusus*, *J. acutiflorus* et *J. articulatus*.

La tourbière du Bois des Dames constitue un très bel exemple de tourbière de pente (altitude moyenne 570 m; assise géologique : Siegenien inférieur). Elle présente un intérêt floristique et phytosociologique exceptionnel (cf. analyse de J. Leurquin ci-après). Elle montre en effet la superposition des deux principaux groupements examinés au cours de la journée : le bas-marais acide, où s'est installée curieusement ici une phragmitaie (*Phragmites communis*) et la tourbière haute à sphaignes. Des lambeaux de boulaie pubescente et d'aulnaie marécageuse à *Carex laevigata* complètent le tableau.



Juncus effusus. Notez sa tige pratiquement lisse à l'état frais.

Comme espèces remarquables rencontrées, mentionnons :

- a) espèces des tourbières : *Empetrum nigrum* (la camarine), *Drosera rotundifolia* (rossolis à feuilles rondes), toutes deux très abondantes, *Eriophorum vaginatum*, *Vaccinium oxycoccus*,
- b) espèces des bas-marais acides : *Viola palustris*, *Carex rostrata*, *C. nigra*, *C. echinata*, *Eriophorum polystachion*,
- c) espèces de la boulaie pubescente : *Betula alba*, *Trientalis europaea*,
- d) espèces de l'aulnaie : *Calamagrostis canescens* (abondant), *Carex laevigata*, *Carex paniculata*, *Lycopus europaeus*,
- e) autres espèces hygrophiles : *Dactylorhiza maculata*, *Carex panicea*, *Molinia caerulea* ...

Après cette journée bien remplie, nous ne pouvions quitter la région sans découvrir (et apprécier) à Nassogne une autre curiosité locale, la Saint-Monon brassée à Ambly.

Les tourbières : types et dynamique

Jean LEURQUIN

QUELQUES GENERALITES

Tourbière : écosystème marécageux saturé en eau, au sein duquel des conditions écologiques particulières permettent l'accumulation de matières organiques décomposées ou tourbe sur laquelle se développent des communautés animales et végétales spécialisées.

Tourbe : selon le type, une observation microscopique peut révéler des tissus végétaux très fragmentés, des grains de pollen, des débris végétaux, des cadavres de petits invertébrés (diptères, coléoptères, acariens), du mycélium de champignons, des diatomées ou des amas de matière organique humifiée; la microfaune qui vit et se développe dans la tourbe joue un rôle non négligeable dans le processus de décomposition.

Deux bilans excédentaires sont nécessaires (et suffisants !) pour que la tourbe s'accumule pour former un histosol (gr. histos = tissu) :

* la somme des apports d'eau (sources, ruissellements, précipitations) doit être supérieure à la somme des pertes (écoulements, évaporation, évapotranspiration, drainage);

* le carbone fixé par la photosynthèse dans la biomasse végétale doit être supérieur au carbone relâché par la décomposition de la matière organique provoquée par les microorganismes (en milieu acide : surtout des champignons et en milieu basique : surtout des bactéries).

TYPES DE TOURBIERES

1. Le haut-marais

Il s'agit d'une tourbière dont l'alimentation hydrique et minérale provient essentiellement des précipitations; on parle de **tourbière ombrogène** (gr. ombros = pluie).

Suite à l'accumulation de tourbe produite, surtout par les sphaignes, la tourbière se bombe (**tourbière bombée**) en se désolidarisant de la nappe d'eau sous-jacente, supprimant ainsi tout apport d'eau par le substrat (ruissellement ou ascension capillaire par ex.).

Le cortège floristique de ce type de tourbière est très réduit en raison de la pauvreté minérale du milieu et de son acidité élevée, entretenue et accentuée par un phénomène maintenant mieux connu, particulier aux sphaignes elles-mêmes, dont le métabolisme entraîne un rejet d'ions hydrogène et donc une acidification du milieu.

Les sphaignes de ce milieu appartiennent aux espèces suivantes :

Sphagnum angustifolium, *S. capillifolium*, *S. balticum*, *S. fuscum*, *S. magellanicum*, *S. fallax*, *S. papillosum*...

Les autres plantes qui résistent à l'acidité sont :

- des mousses et hépatiques : *Aulacomnium palustre*, *Polytrichum strictum*, *Calypogeia sphagnicola*, *Cephalozia connivens*, *Odontoschisma sphagni*, ...
- des ptéridophytes : *Lycopodiella inundata*;
- des plantes à fleurs : *Andromeda polifolia*, *Drosera intermedia*, *D. rotundifolia*, *Eriophorum vaginatum*, *Hammarbya paludosa*, *Narthecium ossifragum*, *Rhynchospora alba*, *R. fusca*, *Scirpus cespitosus*, *Vaccinium oxycoccos*, ...

Participent également au cortège floristique des espèces de tourbières en voie d'assèchement, certaines caractéristiques des landes tourbeuses ou sèches et des boulaies tourbeuses : *Calluna vulgaris*, *Empetrum nigrum*, *Erica cinerea*, *E. tetralix*, *Genista anglica*, *G. germanica*, *G. pilosa*, *Trientalis europaea*, *Vaccinium myrtillus*, *V. uliginosum*, *Huperzia selago*, *Lycopodium clavatum*.

2. Le bas-marais

C'est une tourbière alimentée par les précipitations et les apports d'eau du sol; contrairement au haut-marais toujours acide, il peut être faiblement acide ou neutro-alkalin suivant le substrat, tourbeux ou non.

Il est fréquent en bordure du haut-marais mais peut exister en forêt marécageuse et présente une diversité floristique plus grande due à la richesse minérale du milieu.

"On le descend comme un escalier (d'où bas-marais) avant de monter sur la partie bombée (d'où haut-marais)".

On retiendra comme espèces caractéristiques :

* des espèces à large amplitude écologique : *Anagallis tenella*, *Carex flava*, *C. nigra*, *C. panicea*, *C. pulicaris*, *Dactylorhiza maculata*, *D. majalis*, *Galium uliginosum*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Molinia caerulea*, *Salix repens subsp. repens*, *Valeriana dioica*;

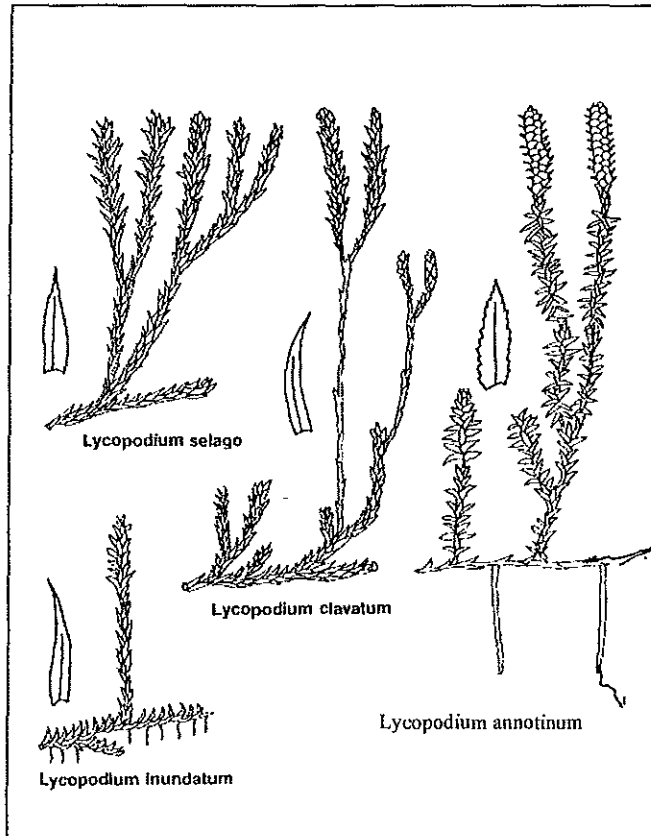
* des espèces de milieux acides : *Carex echinata*, *C. viridula subsp. oedocarpa* (= *C. demissa*), *Comarum palustre*, *Dactylorhiza maculata subsp. elodes*, *D. sphagnicola*, *Epilobium palustre*, *Pedicularis palustris*, *Ranunculus flammula*, *Veronica scutellata*, *Viola palustris*,

- à caractère plus atlantique : *Carex laevigata*, *Carum verticillatum*, *Juncus acutiflorus*, *J. conglomeratus*, *Lotus pedunculatus*, *Scorzonera humilis*, *Scutellaria minor*, *Wahlenbergia hederacea*;

- à caractère plutôt montagnard : *Carex canescens*, *Juncus filiformis*;

* des espèces de milieux neutro-alkalins : *Agrostis stolonifera var. palustris*, *Carex flacca*, *C. hostiana*, *C. viridula subsp. viridula var. pulchella* (= *C. scandinavica*), *Dactylorhiza incarnata*, *Epipactis palustris*, *Eriophorum latifolium*, *Gymnadenia conopsea var. conopsea*, *Juncus subnodulosus*, *Oenanthe lachenalii*, *Ophioglossum vulgatum*, *Orchis palustris*, *Samolus valerandi*, *Spiranthes aestivalis*, *Triglochin palustre*.

Il existe également des espèces des "tremblants" tourbeux (= zones instables gorgées d'eau, formées par les racines et débris de végétaux colonisant les plans d'eau ou les dépressions



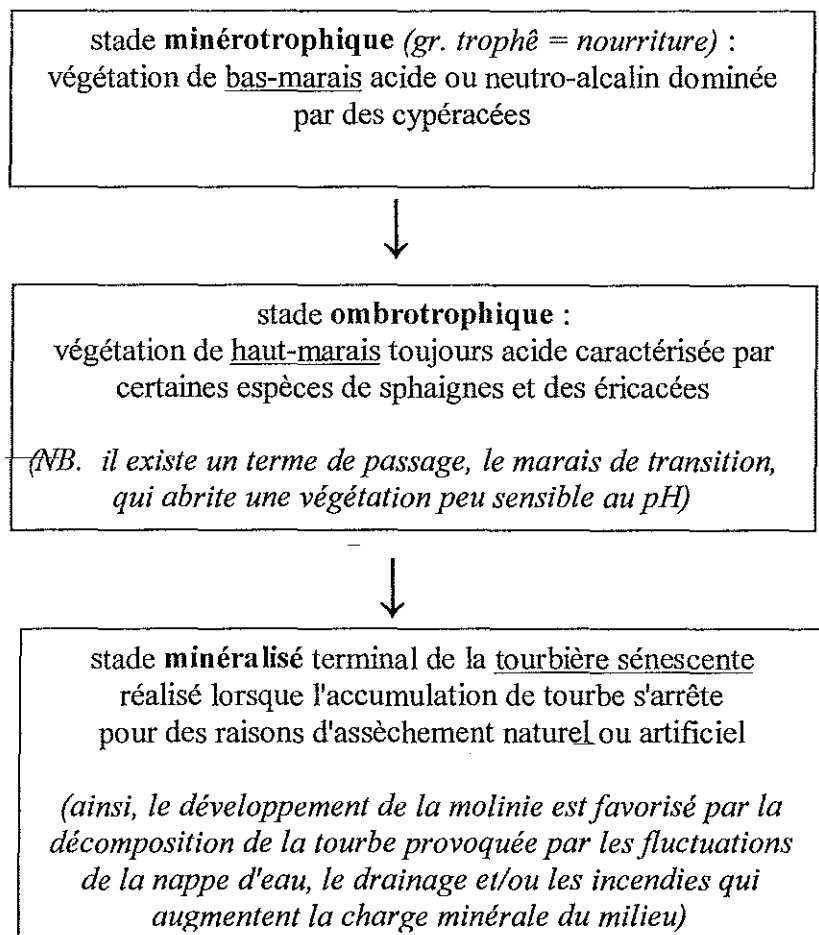
aquatiques) qui participent à des associations mal connues, délimitées sur la dominance d'un seul Carex : *Carex diandra*, *C. lasiocarpa*, *C. limosa*, *C. rostrata* ou *Eriophorum gracile*, *Menyanthes trifoliata*.

On peut être amené à qualifier un bas-marais de :

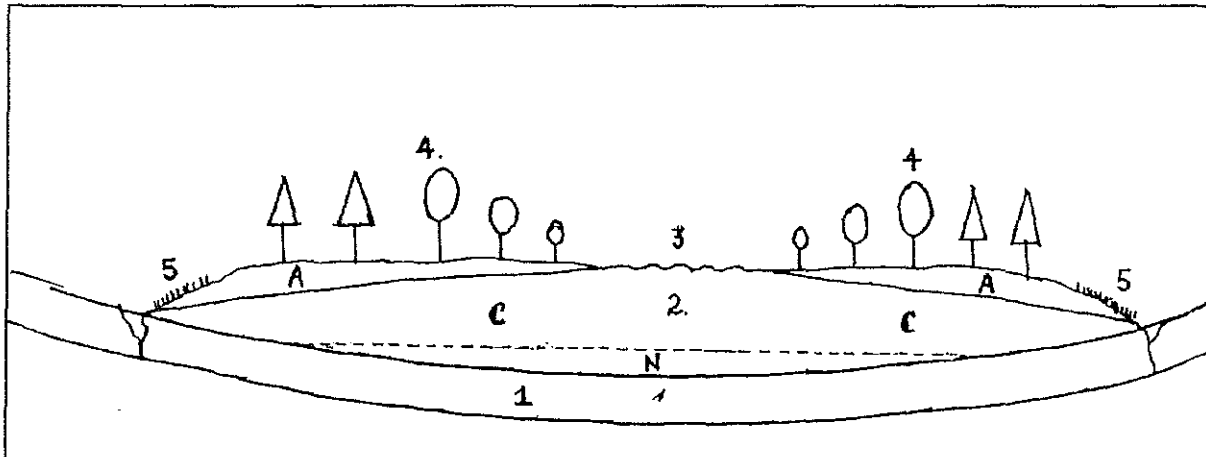
- * **topogène** s'il est situé dans une cuvette et alimenté par des écoulements latéraux ou une nappe phréatique;
- * **soligène** s'il est situé sur une pente et alimenté par des venues d'eau latérales;
- * **limogène** s'il est formé en bordure d'un lac;
- * **fluviogène** s'il est formé en bordure d'un cours d'eau.

DYNAMIQUE DES TOURBIERES

Sous nos climats, les tourbières semblent toutes passer par des stades d'évolution similaires, réalisés ou non suivant les sites et les régions :



SCHEMA D'UN HAUT-MARAIS



1. *roche imperméable*
N : *nappe de fond*

2. *histosol (sol tourbeux) :*
A : *acrotelm avec nappe perchée fluctuante : région vivante*
C : *catotelm avec nappe d'imbibition ± figée : région morte*

3. *buttes à sphaignes et gouilles*

4. *studes de végétation*

5. *bas-marais acide de bordure*

Histosol d'un haut-marais :

N : Nappe phréatique de fond située à la base de la masse tourbeuse et dans les premières couches minérales imperméables.

C : Catotelm (*gr. catos = en bas, dessous et telm = tourbe*) : ensemble de couches profondes saturées d'eau en permanence et à perméabilité réduite; c'est la région où :

- la tourbe s'humifie progressivement (tourbe noire);
- les éléments minéraux s'accumulent par migration depuis les couches superficielles.

La nappe d'imbibition capillaire, très réductrice, ne bouge quasiment plus : l'eau est presque aussi âgée que la tourbe !

Absence de faune.

A : Acrotelm (*gr. acro = élevé*) : ensemble des couches proches de la surface où s'effectuent :

- des échanges nombreux entre l'eau et l'atmosphère;
- des fluctuations importantes de la nappe d'eau en relation directe avec les précipitations.

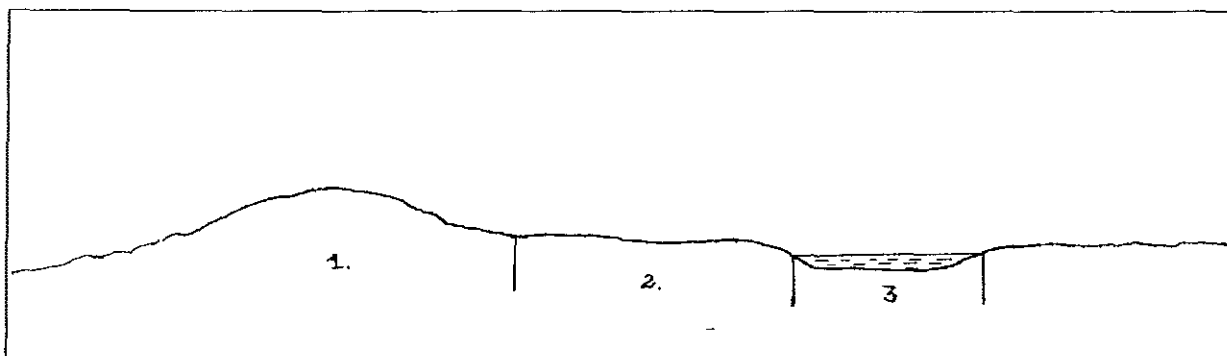
C'est la région habitée par une microfaune active et par les plantes qui y développent leurs racelles nutritives (tourbe brune).

La nappe perchée fluctuante est alimentée directement par les précipitations.

Remarques importantes

1. Il existe donc 3 nappes d'eau dans un haut-marais :
 - la nappe de fond située au niveau du substrat;
 - la nappe d'imbibition du catotelm qui bouge à peine;
 - la nappe perchée et fluctuante de l'acrotelm, indépendante de celle du catotelm.
2. La distinction entre acrotelm et catotelm n'existe pas dans un bas-marais tourbeux et les trois nappes sont généralement confondues.
3. Le catotelm, faiblement poreux, constitue un véritable plancher imperméable à l'eau de l'acrotelm qui tend à s'écouler latéralement. Grâce à une pente, même légère, cette eau peut ainsi quitter le haut-marais par le réseau de gouilles et alimenter les bas-marais acides de ceinture et même rejoindre les bas-marais alcalins situés plus en aval pour autant que la zonation des sols et de la végétation soit conservée.

Complexe des buttes, replats et gouilles d'une tourbière ombrogène



1. La butte : (désert des tourbières) : y croissent les végétaux qui supportent le mieux la sécheresse physiologique de la tourbe comme *Andromeda polifolia*, *Drosera rotundifolia*, *Calluna vulgaris*, divers *Vaccinium*,...

Si les plantes portent des feuilles coriaces à épaisse cuticule comme l'airelle, ou des feuilles-aiguilles comme la callune et les bruyères, c'est pour éviter de perdre trop d'eau par transpiration.

Or, la baisse de transpiration ralentit le courant d'eau au niveau des racines et la diffusion des ions comme le fer dissous qui pourrait devenir toxique pour la plante sans ce barrage à l'entrée.

2. Le replat : souvent dominé par des cypéracées comme *Eriophorum polystachion*, *E. vaginatum*, *Scirpus cespitosus*,...

3. La gouille : dépression de forme variable, inondée quasi en permanence, où vivent *Carex limosa*, *C. rostrata*, *Utricularia minor*, *Rhynchospora alba*, *Sphagnum cuspidatum*, *S. fallax*,...

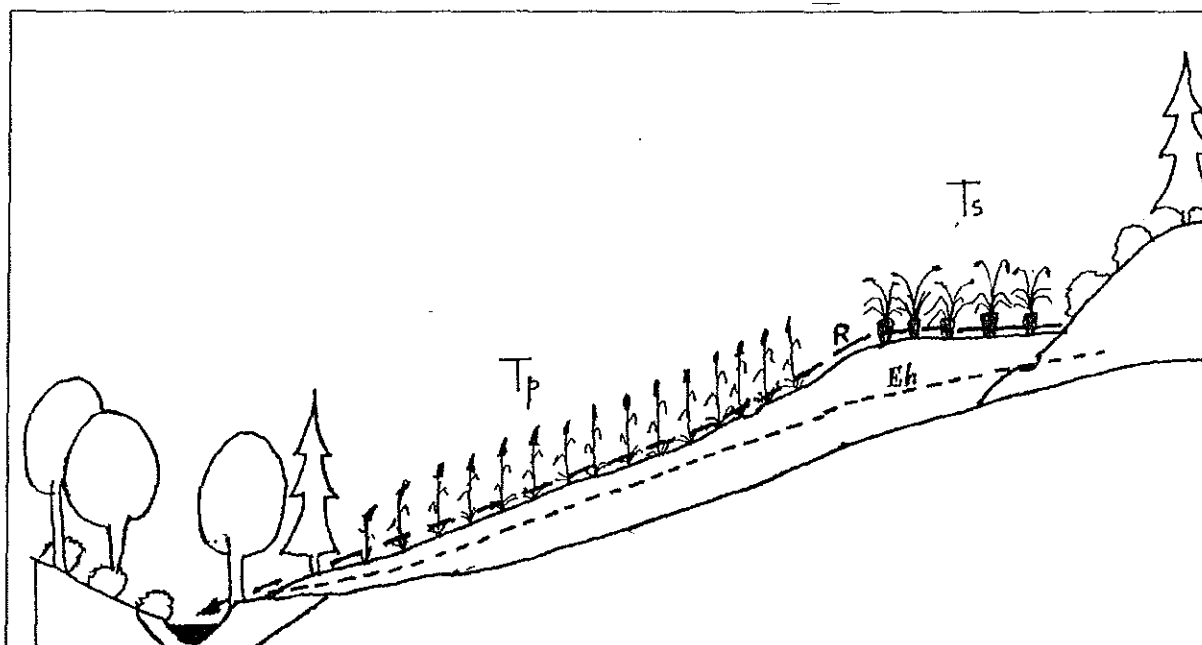
En cas de pente, même faible, les gouilles récoltent l'eau d'écoulement de tout l'acrotelm qui perd ainsi en % les trois quarts et plus des bioéléments (potassium, sodium, magnésium, calcium) amenés par les précipitations.

Exemple : la tourbière du Bois des Dames

SCHEMA DE LA TOURBIERE DU BOIS DES DAMES

Superposition de deux tourbières dans un cadre dynamique

Stade minérotrophique :



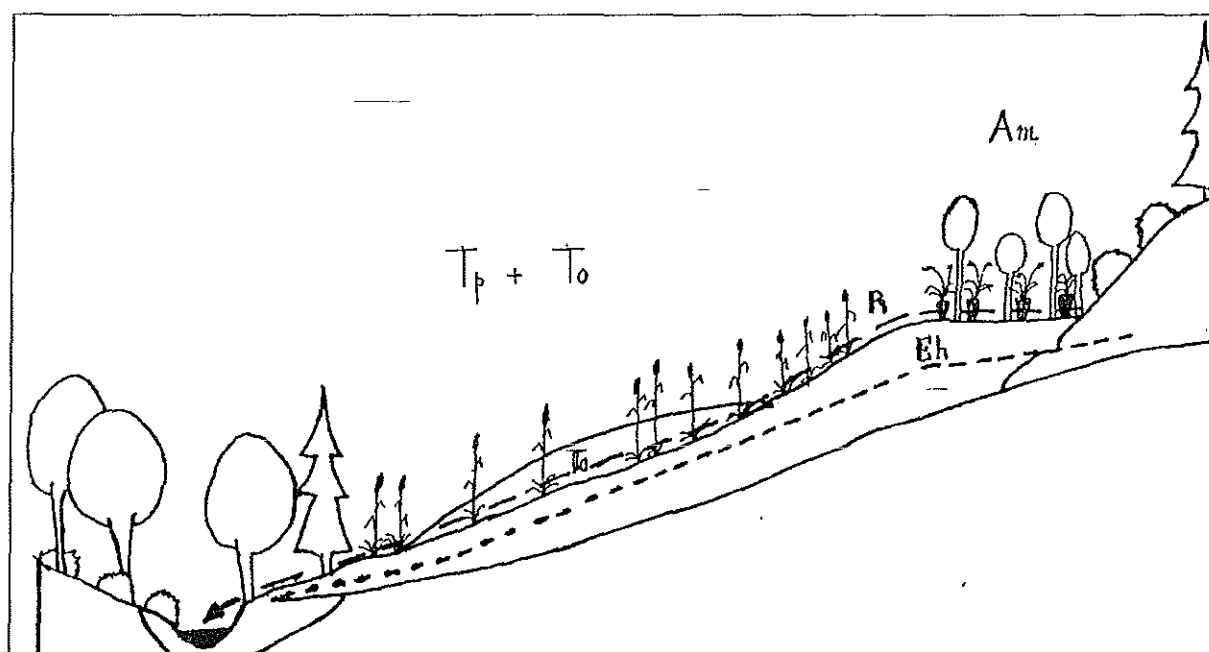
R: ruisselement

Tp: tourbière de pente ou soligène avec phragmitaie

Eh: écoulement hypodermique

Ts tourbière de source à Carex

Stade ombrotrophique



To: tourbière ombrogène ou bombée

Tp + To: superposition des deux tourbières

Am: aulnaie marécageuse oligomésotrophe à carex laevigatu et C. paniculata

Dans ce type de tourbière de pente, on peut observer une superposition apparemment surprenante de deux groupements :

1. Au niveau inférieur : un bas-marais alimenté par des eaux de suintement acides et oligo-mésotrophes (pH 5.61 - conductivité : 55 $\mu\text{S}/\text{cm}$) qui diffusent sur le sol minéral du site bien mis en lumière et au sein duquel s'est installée une phragmitaie; on n'a pas l'habitude de rencontrer la roselière dans un tel type de milieu, surtout en Ardenne !

En tête de source, on relève un fragment d'aulnaie à *Carex paniculata* et *C. laevigata* sur histosol à fibres brunes non humifié : la laïche paniculée fidèlement inféodée aux eaux courantes plutôt mésotrophes et la laïche lisse caractérisant les aulnaies marécageuses oligotrophes à caractère atlantique.

C'est donc un modèle de tourbière basse soligène qui prend naissance sur sol minéral, se développant sous l'influence d'eaux minérotrophes.

2. Au niveau supérieur : un haut-marais sphaigneux à *Drosera rotundifolia*, toujours plus acide et plus oligotrophe, alimenté partiellement par les précipitations et qui se développe au départ des marges dans un mouvement centripète en créant progressivement le bombement si caractéristique des tourbières ombrogènes.

D'après J.C. Rameau et al. (1989), *Phragmites australis* est une espèce des roselières, subcosmopolite, héliophile, qui colonise les sols eutrophes à mésotrophes, au pH basique à légèrement acide et qui peut supporter des périodes d'émersion très longues, voire annuelles ("roselière sèche").

Rattachée au bas-marais minérotrophe mais soumise à l'acidification croissante du milieu par l'impact des eaux pluviales et la présence des sphaignes, la phragmitaie du site visité s'appauvrira au fil du temps, le haut-marais acide et oligotrophe sus-jacent (pH 6.3 - conductivité 42 $\mu\text{S}/\text{cm}$) neutralisant les effets du bas-marais.

Livres et revues consultés

BLANCHARD F., 1998. *Vous avez dit tourbières ?* In : La garance voyageuse : Tourbières - Plantes carnivores, 41, 7-11.

DAMBLON F., 2001. *Les tourbières et leur histoire.* In : Bull. Centre d'écologie appliquée du Hainaut, juin-nov., 40, 12-24.

FRANKARD PH., 2000. *Les bas-marais et les tourbières de l'Ardenne.* In : Les zones humides de Wallonie, Actes des colloques, 1996, Trav. n° 21. Région wallonne, DNF, 153-172.

GOBAT J.M., ARAGNO M., MATTHEY W., 1998. *Le sol vivant. Base de pédologie. Biologie des sols.* Coll. Gérer l'environnement, 14. Presses polytechn. et univ. romandes. 519 pp.

MANNEVILLE O., VERGNE V., VILLEPOUX O., 1999. *Le monde des tourbières et des marais.* Delachaux et Niestlé, Lausanne, 320 pp.

RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G., 1989. *Flore forestière française. 1. Plaines et collines.* Institut pour le Développement Forestier, 1785 pp.

Samedi 17 août : Balade de détente et d'observation dans la vallée de l'Ywoigne, de Mont- Gauthier à Payenne

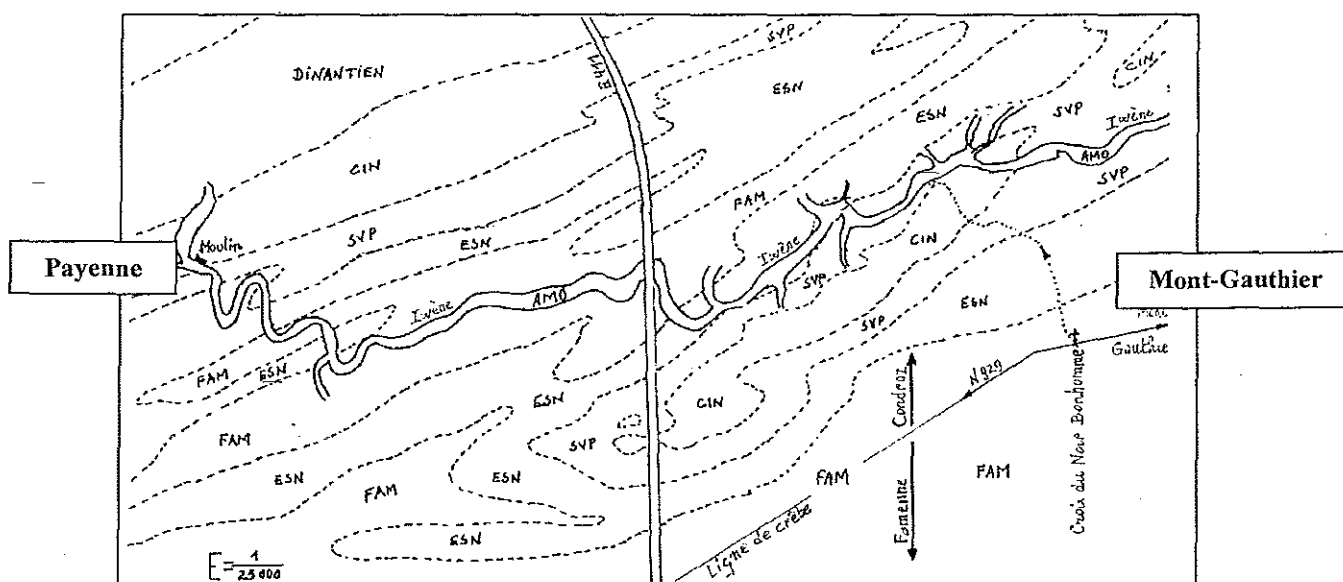
Arlette GELIN

C'est à une sortie de détente que les Natu's étaient invités en cette période de vacances. Leur passion pour la découverte ne les laissa cependant pas indifférents à leurs découvertes. Les clés de détermination et autres ouvrages de références ne sont pas restés longtemps dissimulés dans les sacs. Les haltes furent fréquentes et les trouvailles aussi.

GEOMORPHOLOGIE ET GEOLOGIE

Aux confins de la Famenne septentrionale, le gros bourg de Mont-Gauthier aligne ses maisons et ses fermes sur une longue crête, d'où la vue plonge, d'une part sur la grande dépression de la Famenne, limitée au sud par le piémont de l'Ardenne, et d'autre part sur les croupes boisées du Condroz. Rappelons qu'en Famenne, le calcaire, face au schiste, l'emporte dans sa résistance à l'érosion et forme les "tiennes", alors que dans le Condroz, il doit céder le pas aux psammites (grès micacés) qui constituent les "tiges".

Carte géologique à l'appui (*), Jean Leurquin nous explique en détail que "au nord-ouest de la crête, la zone condruziennne est constituée de deux synclinaux perchés occupés par les grès et calcaires noduleux (formations de Ciney et de Souverain-Pré) et par une série de petits anticlinaux en dépression développés dans les formations d'Esneux et de la Famenne. Tout cet ensemble de plis appartenant au Famennien adopte une orientation OSO-ENE. Il est le résultat d'une érosion différentielle, la différence s'établissant entre les roches schisteuses plus tendres qui composent les anticlinaux déprimés et les roches gréseuses ou calcaires plus dures qui forment les synclinaux surélevés ou "perchés" : c'est ce qu'on appelle un relief inversé."



AMO: Alluvions modernes : graviers, sables et limons alluviaux

Dinantien: Tournaisien et Viséen: calcaires

Famennien: - CIN: F. de Ciney; grès et siltites gris; schistes, grès et calcaires au sommet (Strunien)

- SVP: F. de Souverain-Pré: calcaire nodulaire en bancs métriques

- ESN: F. d'Esneux: siltites (inf) et grès (sup) en petits bancs

- FAM: F. de la Famenne: schistes verts

Forts de ces précieux éclaircissements, nous n'aurons aucune peine à nous repérer parmi les différentes formations géologiques. Françoise, qui porte la carte géologique en sautoir, nous tient régulièrement au courant de notre progression

Nous descendons vers l'Ywoigne, rivière très encaissée dont le nom, d'origine celtique, signifie "eau vive". Elle est alimentée par les étangs de Chevetogne et se jette, après un parcours sauvage de dix-huit kilomètres, dans le Lesse à Houyet.

QUAND LES MYCOLOGUES COTOIENT LES HERBORISTES

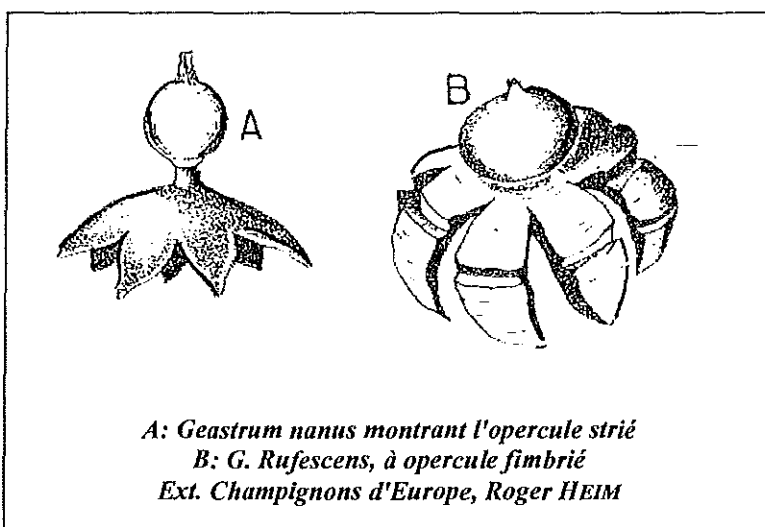
A partir du lieu-dit "La Grande Morsaye" jusqu'au tige de Ver (là où l'autoroute E 411 surplombe la vallée), nous traversons les calcaires de Souverain-Pré, ce qui explique la présence de plantes neutrophiles ou calcicoles : *Rosa arvensis*, *Calystegia sepium*, *Campanula trachelium*, *Cirsium oleraceum*, *Dipsacus pilosus*, *Eupatorium cannabinum*, *Polystichum aculeatum*, *Mercurialis perennis*, *Origanum vulgare*, *Melica nutans*...

Dans ces lieux frais, les champignons ne sont pas absents, notamment : *Russula krombolzii*, qui abonde comme toujours dans les ornières ; c'est la plus douce des âcres, comme l'affirment les mycologues "testeurs de carpophores". Nous récoltons *Inocybe piriadora* ; cette espèce forte et rougissante, plutôt calcicole, possède une odeur entêtante d'alcool de poire ; elle peut se confondre avec *Inocybe bongardii* qui rougit également mais qui sent le benjoin. Quant à *Inocybe corydalina*, il a aussi l'odeur aromatique du benjoin, mais le mamelon verdâtre du chapeau est typique de son espèce.

L'après-midi, nous traversons l'anticlinal d'Herhet où les schistes de la Famenne et les grès d'Esneux abritent une végétation plutôt acidiphile : *Deschampsia flexuosa*, *Luzula pilosa*, *Convallaria majalis*, *Dryopteris carthusiana*, *Hypericum pulchrum*,... Nous remarquons quelques plages denses d'une fougère affectionnant les rochers siliceux frais, *Phegopteris connectilis* (polypode du hêtre), dont les divisions inférieures du limbe sont arquées vers le bas, à l'instar des moustaches gauloises.

Dans le fond de la vallée, nous observons quelques plantes d'aulnaie-frênaie telles que *Stellaria nemorum* et *Prunus padus*. Cette dernière espèce nous interpelle un moment, mais son odeur désagréable ne manquera pas de la trahir.

Sous quelques vieux conifères, nous trouvons *Lepiota ventriosospora* (plutôt rare) dont le stipe jaune est fibrillo-laineux ; elle ressemble à *Lepiota clypeolaria*, plus commune, qui possède un stipe laineux blanchâtre. Non loin de là s'étalent de curieux gastéromycètes : ce sont des *Geastrum* qui ne se contentent pas, comme les lycoperdons, d'avoir une seule enveloppe (l'endopériidium) contenant les spores. Ils s'offrent une enveloppe supplé-

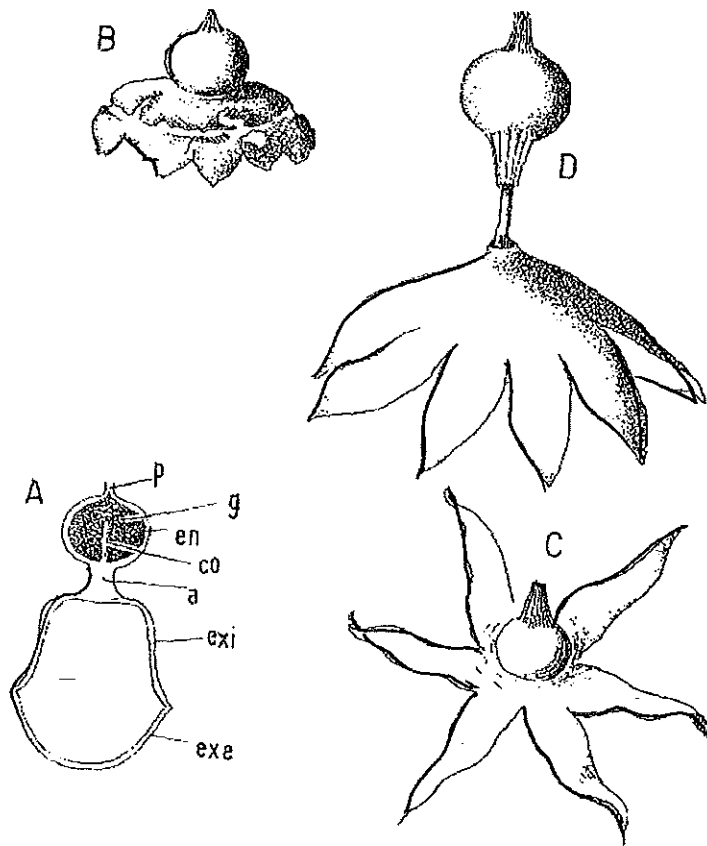


A: *Geastrum nanus* montrant l'opercule strié
B: *G. rufescens*, à opercule fimbrié
Ext. Champignons d'Europe, Roger HEIM

mentaire (l'exopéridium), solide et coriace, qui au début entoure toute la tête, puis éclate en étoile et s'aplatit sur le sol. Sa détermination s'avère délicate sur le terrain, mais, grâce à la clé de Vincent Demoulin (tirée de la revue des Naturalistes Belges), nous saurons qu'il s'agit de *Geastrum pectinatum*, d'origine steppique.

En fin d'excursion, nous remontons le versant sud de la vallée au niveau du moulin de Payenne et là, nous voyons réapparaître les calcaires nodulaires de la formation de Souverain-Pré : en témoignent les rochers recouverts de *Ctenidium molluscum*, une mousse typiquement calciphile. Nous atteignons la route qui rejoint Celles à Houyet et c'en est fini de l'ombre bienfaisante qui nous a accompagnés toute la journée. Il faudra songer à nous rafraîchir d'une autre manière.

* NB : Jean Leurquin nous a aimablement transmis cette carte géologique qu'il a simplifiée et qu'il vous suggère de colorier pour y voir plus clair.



A: coupe longitudinale dans le *Geastrum fornicatum* montrant

- exe couche externe de l'exopéridium
- exi, couche interne de l'exopéridium,
- en, endopéridium,
- a : axe externe
- g : gléba
- p : péristome

B: *Geastrum elegans*

C: *Geastrum lageniformis*

D: *Geastrum pectinatum*

Ext.: Roger HEIM, Champignons d'Europe,

**Dimanche 8 septembre : Prospection de deux nouvelles réserves naturelles
RNOB à On et à Wavreille**

Daniel TYTECA

A côté du réseau de réserves naturelles domaniales de Lesse-et-Lomme et des réserves d'Ardenne et Gaume, l'association Réserves naturelles – RNOB possède et gère quelques réserves dans notre région, notamment diverses prairies acquises dans le cadre du programme Life « rôle des genêts », mais également l'une ou l'autre parcelle de pelouses calcaires. Deux de ces réserves, nouvellement acquises, vont être visitées aujourd'hui.

C'est probablement la concurrence des Journées du Patrimoine qui empêche notre groupe d'être très fourni : neuf natu's, ce n'est pas beaucoup, mais neuf natu's motivés, c'est fort bien !

La première réserve visitée est celle du « **Pachy de la Bime** », au-dessus du village de On et à proximité d'une autre réserve RNOB, celle des Spinets, que nous avons déjà visitée il y a quelques années (voir Les Barbouillons n°. 174, pp. 113-118, février 1997). Toutes deux sont situées sur la pente sud-est du plateau du Gerny, qui à cet endroit occupe pratiquement toute la largeur de la Calestienne ; face à nous, vers le sud-est, commence le Massif ardennais. La parcelle, récemment acquise, est de surface modeste (1 ha 16 a) et possède les mêmes caractéristiques géologiques et phytosociologiques que la réserve des Spinets. Il n'est donc pas étonnant qu'on y retrouve de nombreuses espèces présentes également dans cette dernière. Comme aux Spinets, nous avons ici une mosaïque de formations végétales que l'on s'attend à retrouver en de tels endroits, essentiellement des lambeaux de pelouses calcaires, de chênaies – charmaies et de lisières clairiérées. La pente est importante, surtout dans les pelouses, et nettement plus accentuée qu'aux Spinets. Une particularité de cette réserve est, qu'outre les pelouses et bois, elle comprend un petit jardin de plantes médicinales et condimentaires entretenu par l'ancien propriétaire, malheureusement laissé à l'abandon depuis quelques années, ainsi qu'en contrebas un lambeau de prairie qui rejoint la Wamme.

Outre les espèces présentes aux Spinets, nous retrouvons ici quelques espèces supplémentaires. C'est ainsi, notamment, que nous observons, dans la chênaie – charmaie, un beau tapis de pervenches (*Vinca minor*), les deux viornes (*Viburnum opulus* et *V. lantana*, cette dernière présente surtout dans la pelouse), et dans la pelouse, la bugrane rampante (*Ononis repens* var. *procurrens*), la gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), ou encore l'astragale (*Astragalus glycyphyllos*).

Une cavité en contrebas de la pelouse retient l'attention : l'ancien propriétaire des lieux avait tenté d'établir ici un lien avec la Grotte de On. Cette grotte, caractéristique de la région au même titre que ses voisines de Han et de Rochefort, est paraît-il assez imposante et a d'ailleurs fait l'objet d'un début d'exploitation touristique au dix-neuvième siècle ; on y

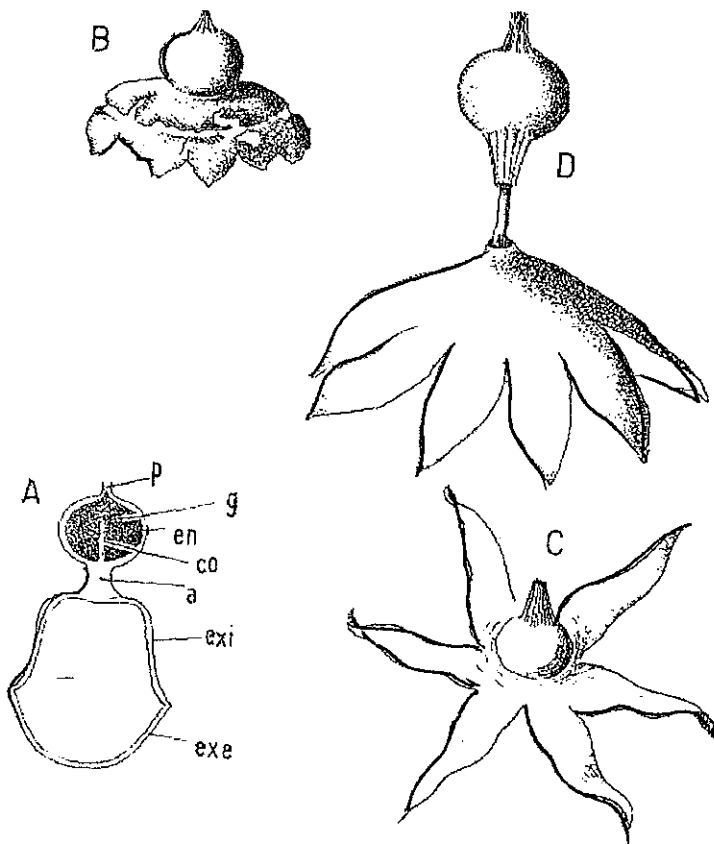


Lathyrus sylvestris

mentaire (l'exopéridium), solide et coriace, qui au début entoure toute la tête, puis éclate en étoile et s'aplatit sur le sol. Sa détermination s'avère délicate sur le terrain, mais, grâce à la clé de Vincent Demoulin (tirée de la revue des Naturalistes Belges), nous saurons qu'il s'agit de *Geastrum pectinatum*, d'origine steppique.

En fin d'excursion, nous remontons le versant sud de la vallée au niveau du moulin de Payenne et là, nous voyons réapparaître les calcaires nodulaires de la formation de Souverain-Pré : en témoignent les rochers recouverts de *Ctenidium molluscum*, une mousse typiquement calciphile. Nous atteignons la route qui rejoint Celles à Houyet et c'en est fini de l'ombre bienfaisante qui nous a accompagnés toute la journée. Il faudra songer à nous rafraîchir d'une autre manière.

*NB : Jean Leurquin nous a aimablement transmis cette carte géologique qu'il a simplifiée et qu'il vous suggère de colorier pour y voir plus clair.



A : coupe longitudinale dans le *Geastrum fornicatum* montrant

- exe couche externe de l'exopéridium
- exi, couche interne de l'exopéridium,
- en, endopéridium,
- a : axe externe
- g : gléba
- p : péristome

B : *Geastrum elegans*

C : *Geastrum lageniformis*

D : *Geastrum pectinatum*

Ext.: Roger HEIM, Champignons d'Europe,

**Dimanche 8 septembre : Prospection de deux nouvelles réserves naturelles
RNOB à On et à Wavreille**

Daniel TYTECA

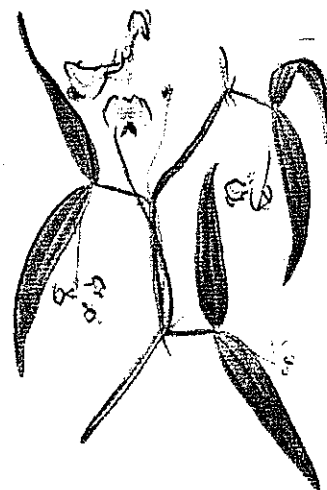
A côté du réseau de réserves naturelles domaniales de Lesse-et-Lomme et des réserves d'Ardenne et Gaume, l'association Réserves naturelles – RNOB possède et gère quelques réserves dans notre région, notamment diverses prairies acquises dans le cadre du programme Life « rôle des genêts », mais également l'une ou l'autre parcelle de pelouses calcaires. Deux de ces réserves, nouvellement acquises, vont être visitées aujourd'hui.

C'est probablement la concurrence des Journées du Patrimoine qui empêche notre groupe d'être très fourni : neuf natu's, ce n'est pas beaucoup, mais neuf natu's motivés, c'est fort bien !

La première réserve visitée est celle du « **Pachy de la Bime** », au-dessus du village de On et à proximité d'une autre réserve RNOB, celle des Spinets, que nous avons déjà visitée il y a quelques années (voir Les Barbouillons n° 174, pp. 113-118, février 1997). Toutes deux sont situées sur la pente sud-est du plateau du Gerny, qui à cet endroit occupe pratiquement toute la largeur de la Calestienne ; face à nous, vers le sud-est, commence le Massif ardennais. La parcelle, récemment acquise, est de surface modeste (1 ha 16 a) et possède les mêmes caractéristiques géologiques et phytosociologiques que la réserve des Spinets. Il n'est donc pas étonnant qu'on y retrouve de nombreuses espèces présentes également dans cette dernière. Comme aux Spinets, nous avons ici une mosaïque de formations végétales que l'on s'attend à retrouver en de tels endroits, essentiellement des lambeaux de pelouses calcaires, de chênaies – charmaies et de lisières clairiérées. La pente est importante, surtout dans les pelouses, et nettement plus accentuée qu'aux Spinets. Une particularité de cette réserve est, qu'outre les pelouses et bois, elle comprend un petit jardin de plantes médicinales et condimentaires entretenu par l'ancien propriétaire, malheureusement laissé à l'abandon depuis quelques années, ainsi qu'en contrebas un lambeau de prairie qui rejoint la Wamme.

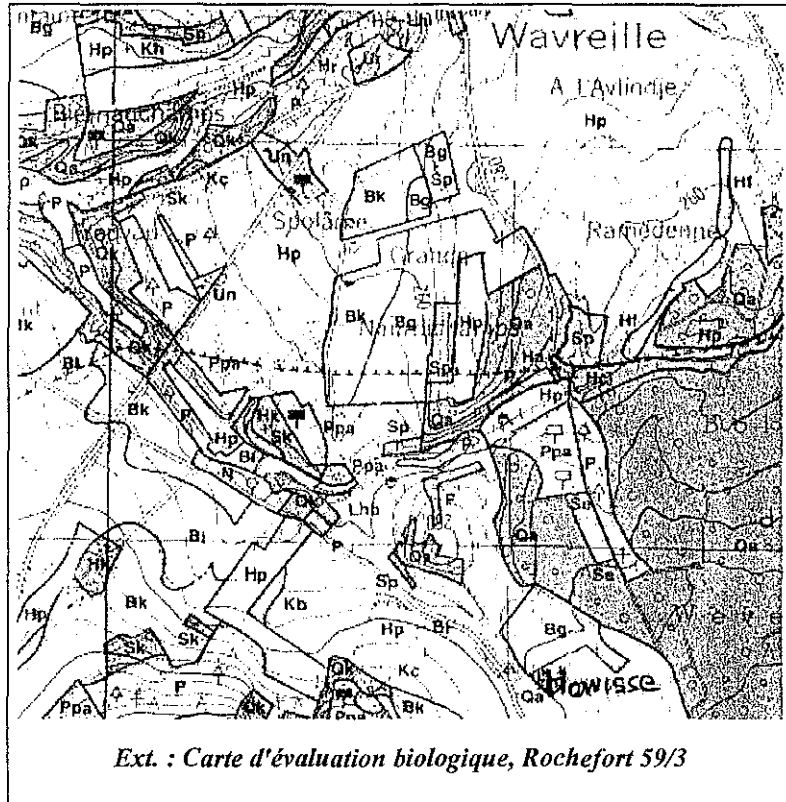
Outre les espèces présentes aux Spinets, nous retrouvons ici quelques espèces supplémentaires. C'est ainsi, notamment, que nous observons, dans la chênaie – charmaie, un beau tapis de pervenches (*Vinca minor*), les deux viornes (*Viburnum opulus* et *V. lantana*, cette dernière présente surtout dans la pelouse), et dans la pelouse, la bugrane rampante (*Ononis repens* var. *procurrens*), la gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), ou encore l'astragale (*Astragalus glycyphyllos*).

Une cavité en contrebas de la pelouse retient l'attention : l'ancien propriétaire des lieux avait tenté d'établir ici un lien avec la Grotte de On. Cette grotte, caractéristique de la région au même titre que ses voisines de Han et de Rochefort, est paraît-il assez imposante et a d'ailleurs fait l'objet d'un début d'exploitation touristique au dix-neuvième siècle ; on y



Lathyrus sylvestris

retrouverait, comme dans les deux autres grottes, des vestiges préhistoriques. Elle a malheureusement été rendue inaccessible en raison du creusement de la tranchée du chemin de fer (Namur – Luxembourg) et de la progression des travaux d'exploitation de carrières ; n'oublions pas la présence toute proche des établissements Lhoist, fleuron de l'industrie locale ...



L'après-midi, le groupe, fort de sept unités, se rend à la réserve du Ry d'Hôwisse, autre réserve récemment acquise, au sud de Wavreille. Nous sommes toujours en Famenne, mais le substrat calcaire a ici fait place à des sols majoritairement schisteux. La réserve est nettement plus étendue (une quinzaine d'ha) et le type de milieux est très différent : essentiellement des prairies ; celles-ci s'étendent aussi bien sur un coteau sec que dans un fond de vallée humide, de sorte qu'on observe une grande diversité de milieux et d'espèces végétales et animales. La gestion de ces biotopes est déjà bien organisée ; une partie importante se fait par pâturage (bovins et chevaux) ; d'autres

parties, dans les prairies du fond de vallée, sont fauchées.

Dans la partie sèche se retrouvent quelques espèces intéressantes comme la véronique officinale (*Veronica officinalis*), le genêt ailé (*Genistella sagittalis*), la potentille argentée (*Potentilla argentea*), la bruyère commune (*Calluna vulgaris*), ... Dans la vallée du Ry d'Hôwisse, on observe une population importante d'un criquet particulièrement rare à l'échelle de la Région wallonne, le criquet des marais (*Stethophyma grossum*) ; quelques plantes hygrophiles retiennent l'attention, comme la scutellaire (*Scutellaria galericulata*), la salicaire (*Lythrum salicaria*), ..., ainsi que quelques plantes d'orchidées séchées, appartenant à l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata* s.l.) ou l'épipactis à feuilles larges (*Epipactis helleborine*).

En ressortant sur le chemin de Wavreille, nous retrouvons une espèce remarquable et rare en Région wallonne, la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*), dont les alentours de Wavreille constituent un centre de distribution important.

Merci aux (trop peu nombreux) participants à cette belle journée, Brigitte T., Claude P., Fernand F., Georges D.H., Imelda B., Laureline T., Miche C., Michel L., pour leur concours sympathique et efficace !

Samedi 14 septembre : Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme

Pierre LIMBOURG

*Notre dernière sortie "botanique" de l'année a été consacrée à la visite de différents sites connus de Lesse et Lomme (communes de Tellin et Rochefort) afin d'y observer l'évolution des populations de gentianes, essentiellement *Gentianella germanica* et *Gentianella ciliata*. Une quinzaine de participants se sont retrouvés devant l'église de Tellin pour effectuer un circuit identique à celui réalisé il y a 3 ans à la même époque.*

Trois espèces de gentianes peuvent se rencontrer chez nous : la gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), la gentiane ciliée (*Gentianella ciliata*) et la gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*).

Petit rappel de leurs caractéristiques :

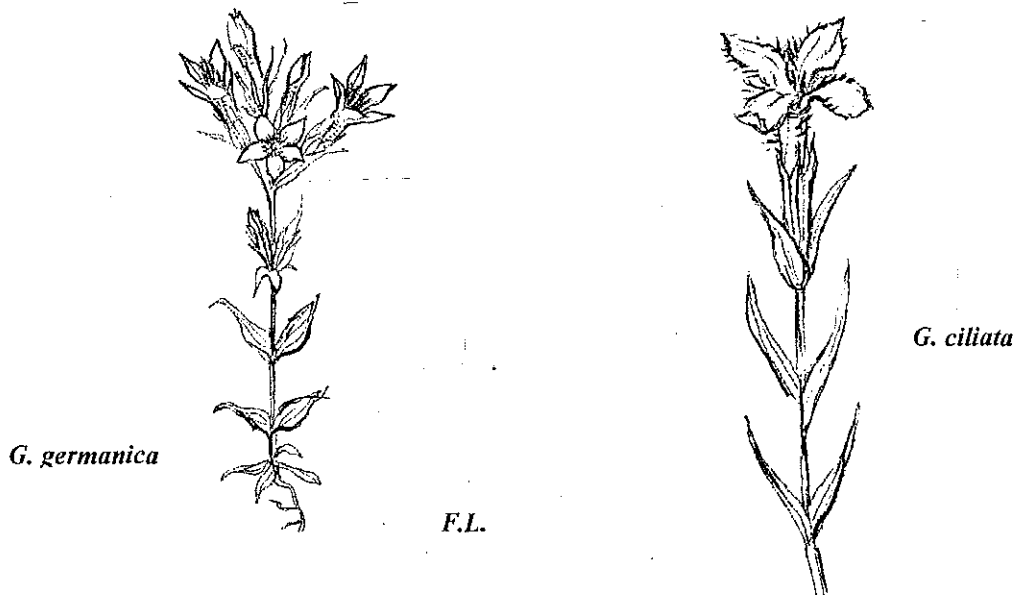
<i>G. cruciata</i> :	fleurs bleues à corolle non ciliée, présentant un petit appendice entre les 4 lobes; floraison estivale.
<i>G. ciliata</i> :	fleurs bleues sans appendice entre les 4 lobes frangés de cils; floraison automnale.
<i>G. germanica</i> :	fleurs lilas violacées à corolle à 5 lobes non ciliés, mais frangée à la gorge; floraison automnale.

Si toutes trois peuvent se trouver dans les pelouses calcaires de type *Mesobrometum*, leur habitat diffère quelque peu entre elles, ainsi que leur fréquence :

G. cruciata : pelouses et lisières des bois calcaires; très rare, en voie de disparition.

G. ciliata : pelouses et friches calcaires, surtout aux endroits rocaillieux; très rare.

G. germanica : pelouses calcaires; rare.



Les deux premières sont vivaces et intégralement protégées en Wallonie (Décret wallon du 6/12/01), tandis que la troisième est considérée comme bisannuelle, voire annuelle.

LES HUIT SITES PROSPECTES

1. Lorinchamp à Bure (J6.35.41);
2. Ancienne carrière de Bâti-d'Haurt à Bure (J6.35.41) = réserve naturelle domaniale B2;
3. Pelouse Dry Haurt à Bure, en bordure de la route Tellin-Wavreille (J6.35.14 et 32);
4. Ancienne carrière Côrai (Ehaut) et abords à Tellin-Bure (J6.35.32);
5. Les Pairées à Resteigne, y compris le Tienne des vignes (J6.34.41) = réserve naturelle domaniale R1;
6. Carrière de la Lesse à Resteigne (J6.34.34 et 43), actuellement en arrêt d'exploitation;
7. Prellu à Ave-et-Auffe, près du manège (J6.33.23) = réserve naturelle domaniale A6;
8. Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne (J6.33.13) = réserve naturelle domaniale La 1;

Il y a lieu de noter que les sites 3, 4 et 6 sont propriétés privées.

Le tableau ci-dessous résume les observations effectuées depuis 1978, en indiquant chaque fois en premier lieu la population estimée de pieds fleuris de *G. germanica* et en second lieu celle de *G. ciliata*. Les données relatives aux Pairées en 2002 ont été complétées par celles qui nous ont aimablement été communiquées par Emmanuelle Bisteau que nous remercions pour sa collaboration.

	9.9.78	6.9.86	19.9.87	14.9.91	7.9.96	18.9.99	14.9.02
1. Lorinchamp			MS, CS	CS, 3	3C, 20	30, 30	50, 230
2. Bâti d'Haurt	4M, 9C ⁽¹⁾	1M, 1C	CS, 1C	CS, 1C	560, 150	4C, 5C ⁽²⁾	770, 510 ⁽³⁾
3. Dry Haurt	2M, 3C	CS, 2			20, 0	70, 1	13, 5
4. Côrai-Ehaut							
a. carrière	0, 150	0, DS		0, 0	0, 5	0, 13	0, 0
b. abords	4C, 20	CS, 0		DS, 0	1, 0	10, 1	0, 0
5. Pairées							
a. plateau	10M, 3C		DS, DS		0, 0	1, 7	9, 24
b. Tienne des vignes ⁽⁴⁾	150, 20		DS, 1C		0, 0	64, 0	70, 60
6. Carrière de la Lesse (plateau sommital)					CS, MS	CS, MS	1M, MS ⁽⁵⁾
7. Prellu			CS, 0		220, 0	625, 0	72, 0
8. Gros Tienne			1M, 10		13, 2	CS, 30	310, 84

D(S) = dizaine(s)

C(S) = centaine(s)

M(S) = millier(s)

Remarques :

⁽¹⁾ 2M, 4C dans la réserve + 2M, 5C à l'entrée, hors réserve

⁽²⁾ 1C, 5C dans la réserve + 3C, 11 à l'entrée, hors réserve

⁽³⁾ 6C, 5C dans la réserve + 170, 15 à l'entrée, hors réserve

⁽⁴⁾ incluant la "goulette"

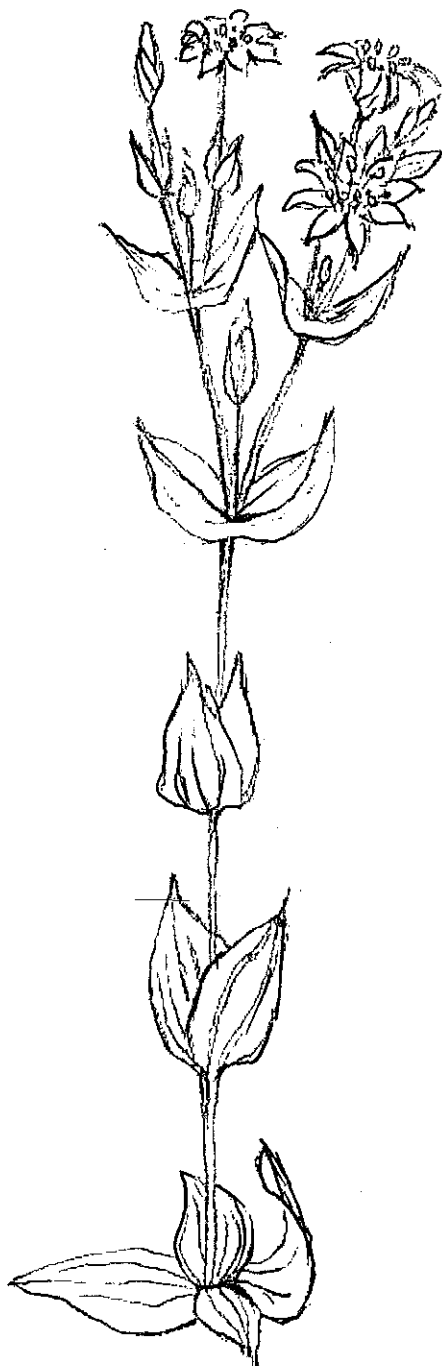
⁽⁵⁾ + 9, 105 en bordure de chemin d'accès et aux niveaux inférieurs de la carrière

Ainsi que nous l'avions déjà constaté en 1996 et en 1999, on assiste, depuis une vingtaine d'années, à une régression inquiétante des populations de gentianes en Lesse et Lomme surtout en ce qui concerne *G. germanica*, davantage inféodée aux pelouses calcaires et très sensible à la concurrence exercée par le brachypode penné. Sur la plateau des Pairées, par exemple, en 1978 la population était estimée à 10 000 pieds; nous en avons compté 9 cette année ! Même constat à Lorinchamps et à Dry Haut ...

L'importante population de gentianes ciliées (probablement la plus importante de Belgique) qui a fait son apparition il y a quelques années au sommet de la grande carrière de Resteigne, suite à l'enlèvement par l'exploitant de la partie superficielle du sol et la mise à nu de la couche calcaire sous-jacente, se maintient, mais est fortement menacée par le développement spontané des semis de bouleaux et de pins. Une gestion s'impose, mais les terrains sont privés ... et valent de l'or.

Si l'on excepte ce site, les plus belles stations de gentianes encore actuellement représentatives sont Bâtis d'Haut à Bure et le Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne, toutes deux gérées dans le cadre des Réserves Naturelles Domaniales, auxquelles on pourrait ajouter Lorinchamps (future réserve naturelle) en ce qui concerne *G. ciliata* uniquement. La diminution importante de la population de *G. germanica* constatée depuis 1999 au Prelleu à Avel-et-Auffe est inquiétante, sans que nous en trouvions les raisons : le passage trop fréquent de cavaliers dans la réserve n'est peut-être pas étranger – pour une part au moins – à ce phénomène.

En ce qui concerne le Gros Tienne par contre, il nous faut saluer une fois encore le travail de gestion de S. Tombeur et de ses bénévoles : nous avons pu y dénombrer quelque 110 pieds d'une autre gentianacée, à fleurs jaunes, extrêmement rare chez nous, *Blackstonia perfoliata* (chlore perfoliée). Seuls quelques pieds étaient observés en 87, 96 et 99. Cette espèce, que l'on rencontre en Belgique dans la région côtière, sur les sables humides des dépressions dans les dunes, se retrouve ici sur schistes calcarifères.



Blackstonia perfoliata (chlore perfoliée)

**Samedi 21 septembre : Inventaire mycologique du domaine du Fourneau
St-Michel**

Marc PAQUAY

La suite logique des inventaires biologiques effectués dans le domaine ne pouvait ignorer la flore mycologique. Loin de prétendre à un inventaire complet, une visite en ce mois de septembre devait pouvoir rendre compte de la diversité en champignons. 115 espèces ont été observées lors de cette journée. Ce nombre d'espèce est relativement faible. Il est certainement lié aux conditions de température et d'humidité des sols du moment.

C'est naturellement vers les fonds humides situés aux abords de la Masblette que nous nous sommes dirigés pour trouver les meilleures conditions pour la « fonge »... Dans cette station que l'on pourrait qualifier de fraîche, nous observons quelques espèces de l'aulnaie : le Lactaire obscur (*Lactarius obscuratus*), le Bolet livide (*Gyrodon lividus*), un Cortinaire méchuleux à stipe élané *Cortinarius helvelloides* ainsi qu'une Russule peu courante : *Russula pumilla*.



Ammanita gemmata

Dans les prairies fauchées sur les hauteurs du domaine, nous détectons de nombreux pieds d'Ammanite jonquille (*Ammanita gemmata*) ainsi qu'un superbe *Hygrocybe* orangé. La détermination sur le terrain, avec la documentation classique dont nous disposons, nous conduit vers deux espèces : *Hygrocybe obrussea* et *intermedia*. Les carpophores montrés aux spécialistes suscitent des discussions. La description macroscopique « colle » très bien pour *intermedia* mais son écologie très particulière (espèce des pelouses calcicoles poussant souvent sous *Juniperus* !) nous laisse très perplexe... En attendant un examen microscopique soigneux de l'excicata conservé, nous en resterons sur ces deux hypothèses.

La prospection se poursuit et nous déterminons une belle série de lactaires et russules diverses (voir liste). Deux espèces moins connues sont à épinglez : *Lepiota griseovirens* (dét. Paul PIROT) et *Stereum insignitum*. Pour le reste, il s'agit d'espèces relativement courantes.

Cette journée aura permis de donner un (bref) aperçu des champignons présents dans le domaine du Fourneau Saint-Michel. Elle se termine très convivialement – comme à

l'habitude – devant un breuvage connu dont nous tairons le nom afin de ne pas faire de publicité !

LISTE DES ESPECES OBSERVEES

Agaricus	silvicola silvaticus	Hypoxylon	fragiforme	Pholiota	gummosa
Amanita	citrina crocea fulva gemmata rubescens spissa vaginata	Inocybe	assimilata godeyi maculata praetervisa radiatus	Piptoporus	betulinus
Armillaria	ostoyae	Inonotus	amethystina	Pluteus	cervinus
Boletus	pulverulentus	Laccaria	laccata	Polyporus	varius
Calvatia	excipuliformis	Lactarius	blennius circellatus detrinatus glyciosmus obscuratus pyrogalus quietus subdulcis	Psathyrella	candolleana piluliformis
Cantharellus	cibarius	Leccinum	aurantiacum carpini duriusculum scabrum versipelle	Ramaria	sp.
Clitocybe	clavipes dealbata gibba odora	Lepiota	griseovirens	Russula	chloroides cyanoxantha delica densifolia exalbicans farinipes foetens heterophylla integra lilacea nauseosa nigricans ochroleuca pumila risigallina vesca violacea
Collybia	butyracea confluens	Lycoperdon	perlatum	Schizopora	paradoxa
Coprinus	lagopus micaceus plicatilis	Lyophyllum	connatum	Scleroderma	areolatum citrinum
Cortinarius	helvelloides	Macrocyttidia	cucumis	Stereum	hirsutum insignitum
Crepidotus	mollis	Macrolepiota	rhacodes	Tarzetta	catinus
Daedaleopsis	confragosa	Marasmiellus	ramealis	Tricholoma	album fulvum
Entoloma	rhodopolium	Marasmius	alliaceus rotula scorodonius	Tubaria	Sp.
Fomitopsis	pinicola	Megacollybia	platyphylla	Xerocomus	badius chrysenteron
Ganoderma	lipsiense	Meruliopsis	corium		
Gloeophyllum	saepiarium	Mycena	galericulata pura		
Gymnopilus	penetrans	Oligoporus	caesius stypticus		
Gyrodon	lividus	Oudemansiella	radicata		
Hebeloma	crustuliniforme crispa macropus sulcata	Paxillus	involutus		
Heterobasidion	annosum	Phallus	impudicus		
Hydnum	rufescens	Pholiota	flammans		
Hygrocybe	obrussea psittacina				
Hypholoma	fasciculare				

Samedi 28 septembre : Observation des oiseaux migrateurs à Honnay

Marc PAQUAY

La fin septembre est sans doute le meilleur moment pour observer les migrations des oiseaux. Les migrateurs de fin d'été sont encore présents et déjà les espèces plus « hivernales » se mettent à passer. Honnay reste aussi notre endroit privilégié pour ce type d'observation ...

Aujourd'hui, les conditions sont très bonnes. Une belle lumière nous permet de suivre un passage assez soutenu de passereaux parmi lesquels le Pipit farlouse semble dominer. La migration du Tarin a débuté : un petit groupe se laisse observer dans un rideau d'aulnes à la faveur d'un bel éclairage. Quelques Hirondelles pressées, encore l'un ou l'autre Pipit des arbres, un Bruant des roseaux, les premières Grives mauvis ...

Dans le ciel, des cris de Chevalier aboyeur retentissent. Alain et moi les avons bien entendus mais l'oiseau restera invisible. Vers la fin de la matinée, nous détectons un **Faucon émerillon** femelle en vol rapide au ras du sol. Aussitôt, il se pose avec une proie. Aux jumelles, on distingue qu'il s'agit d'un petit passereau présentant un plumage clair sur le dessous, difficile d'en dire plus. Sous le fort grossissement d'une lunette, nous pouvons identifier la proie : une Hirondelle de fenêtre. La migration de l'émerillon coïncide généralement avec les passages importants de petits passereaux. Les chasses sont souvent observées dans les groupes d'Alouettes, de Linottes ou de Pipits farlouses.

Plus loin, sur la crête, face à ce superbe paysage, nous repérons encore quelques Rougequeue noirs et un Serin cini en halte.

**Dimanche 13 octobre : Prospection mycologique en Famenne
(Wellin, Eprave et Ave)**

Arlette GELIN

La Grande et la Petite Tinaimont, le Fond Saint-Martin, les Fonds d'Auffe, le bois de Noulaity sont autant de hauts lieux de la mycologie en Famenne (Rochefort et Han-sur-Lesse). Mais, ce week-end, ils sont devenus le terrain de jeu des chasseurs.

Aussi sommes-nous forcés de nous rabattre sur des sites plus modestes, dont nous espérons tirer le meilleur parti, avec l'aide d'une trentaine de récolteurs.

1. LA RESERVE DU SOURD D'AVE

Ce charmant vallon boisé (mis à part les canettes lancées du bord de la route voisine), humide à souhait, est situé au point de contact des calcaires givétiens et des schistes frasniens. Il nous offre de ce fait une diversité d'espèces intéressantes, notamment :

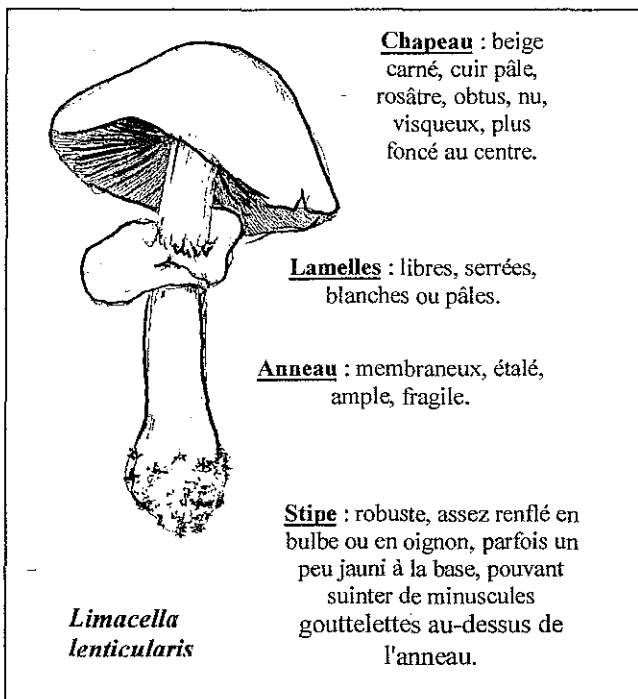
- un joli mycène entièrement rouge corail, très rare, fait l'admiration de tous ; il porte bien son nom de *Mycena adonis var. coccinea*.

- une petite cystolépiote rougissante dont le chapeau émet un crissement caractéristique au froissement. Cette particularité est due au revêtement épithélial granuleux et même grossièrement hérissé.
- un ascomycète rare, déterminé par le professeur De Sloover comme étant *Ciboria batschiana*. Il pousse en automne sur les vieux glands.
- des inocybes dont la détermination sur le terrain est délicate.
- des lépiotes telles que *Lepiota bucknallii* et *L. castanea*.

Nous faisons bien la différence entre *Mycena wynnei* dont le stipe est brunâtre violacé dans le bas et *Mycena cohaerens* fort semblable mais dont le stipe est corné et luisant.

Nous atteignons le site pittoresque du Sourd d'Ave, là où le Ri d'Ave, après un parcours souterrain d'un kilomètre et demi depuis sa perte dans le calcaire, resurgit au grand jour en se heurtant aux schistes frasniens. Nous traversons le gué non sans peine, le petit pont de bois se révélant dangereusement glissant. Mais un peu plus loin, nous aurons droit à la "récompense du mycologue", ainsi que l'on dénomme l'espèce en ronds de sorcière de *Limacella lenticularis*. Cette grande et rare Amanitacée se distingue des amanites véritables par son absence de volve ; excellent comestible, elle fera la joie de bien des convives ce soir.

Non loin de là, une station de beaux *Cortinarius saturninus*, au chapeau brun-châtain et à la chair du chapeau et du haut du pied intensément violette, aura l'honneur de mettre les photographes à genoux.



Une omphale, ressemblant à s'y méprendre à la chanterelle, nous prie de mémoriser son nouveau nom de *Gerronema ericetorum*. A propos de cette modification et de la versatilité de la nomenclature, nous ne résistons pas au plaisir de citer ce passage de Georges BECKER : "C'était une honnête Omphale, qu'on a placée dans le nouveau genre *Gerronema* sans aucune utilité apparente. Il ne faut pas croire que la mode n'affecte que les vêtements des dames ! Les mycologues en sont à l'affût, et toutes les fois qu'un d'eux invente une nouvelle coupure générique, il s'en trouve toujours d'autres pour savourer cette trouvaille et pour essayer de l'imposer, sans même se demander quelle peut en être la légitimité. Mais proclamer ce nom inconnu devant les collègues fait trop souvent son effet, et c'est ainsi que des noms de genres tous à fait aberrants et inutiles encombrent peu à peu la nomenclature, grâce à la vanité des "créateurs" et au snobisme des usagers."

2. LE BOIS DE LA HERONNERIE

La richesse fongique de ce bois est bien connue. Situé sur des schistes fameniens imperméables, où se développent des essences forestières variées, ce bois nous livrera

quelques belles espèces : *Cortinarius infractus*, *Tricholoma sejunctum*, *T. saponaceum*, *T. album*, *Ripartites tricholoma*...

Des touffes d'*Otidea onotica*, jaune soufre, jaillissent du tapis de feuilles mortes. Selon l'expression d'un mycologue, elles ont "la jupe fendue".

La détermination de *Russula olivacea* ne fait pas l'unanimité malgré sa taille imposante, sa cuticule gercée et son pied puissant, lavé de rose. Mais le recours aux réactions chimiques nous mettra tous d'accord : réaction nulle de la chair au sulfate de fer et rouge groseille au phénol.

Des russules rouge cinabre attirent le regard ; les lamelles sont d'un jaune profond, la chair est absolument douce mais au bout de ± 20 secondes, elle devient d'une amertume (mais non d'une âcreté) intolérable. *Russula lepida* (lui) ressemble, mais ses lamelles sont blanches et sa chair dégage une saveur de menthol.

Un polypore, *Hapalopilus nidulans*, mou comme du pain d'épices, réagit immédiatement en violet purpurin à l'ammoniaque. Un morceau de bois pourri, teinté de bleu-vert, porte des fructifications bleuâtres en forme de coupelle de 2 à 5 mm ; elles sont fixées au substrat par un court pédicelle. Ce *Chlorociboria aeruginascens* est peu commun dans cet état.

3. LE ROPTAI

Nous espérons trouver ici quelques belles espèces calcicoles. De gros cortinaires nous intriguent, tant par leur détermination incertaine que par l'approche minutieuse du "spécialiste" qui les examine ; il les palpe, les flaire, les compare à d'autres en divers états, les époussette avec sollicitude et, en dernier recours, les badigeonne de réactifs divers, avant de les disposer artistiquement pour la photographie. En fin de compte, un nom s'impose à sa sagacité et à son auditoire : *Cortinarius dibaphus* (Cortinaire teint deux fois) var. *arcuetarum*. En présence d'une base forte (ici de la soude), la cuticule de ce splendide cortinaire lilas-violacé se barre spectaculairement d'un trait sanglant, ce qui est le propre des espèces de la section des "Scauri".

Nous récoltons encore *Cortinarius rufoolivaceus*, dont les lamelles vertes contrastent avec la couleur roux-vineux du chapeau, ainsi que *Aureoboletus gentilis*, un très petit bolet rose framboise aux pores d'un jaune d'or éclatant, et *Pluteus romellii* au stipe jaune vif.

Pour avoir la chance d'observer d'autres petites merveilles, il nous faudra revenir l'an prochain, car le sol calcaire, trop sec, n'est pas propice à la poussée des espèces que nous avons l'habitude d'observer à cet endroit. Les mycologues ne manquent ni de patience ni de ténacité...

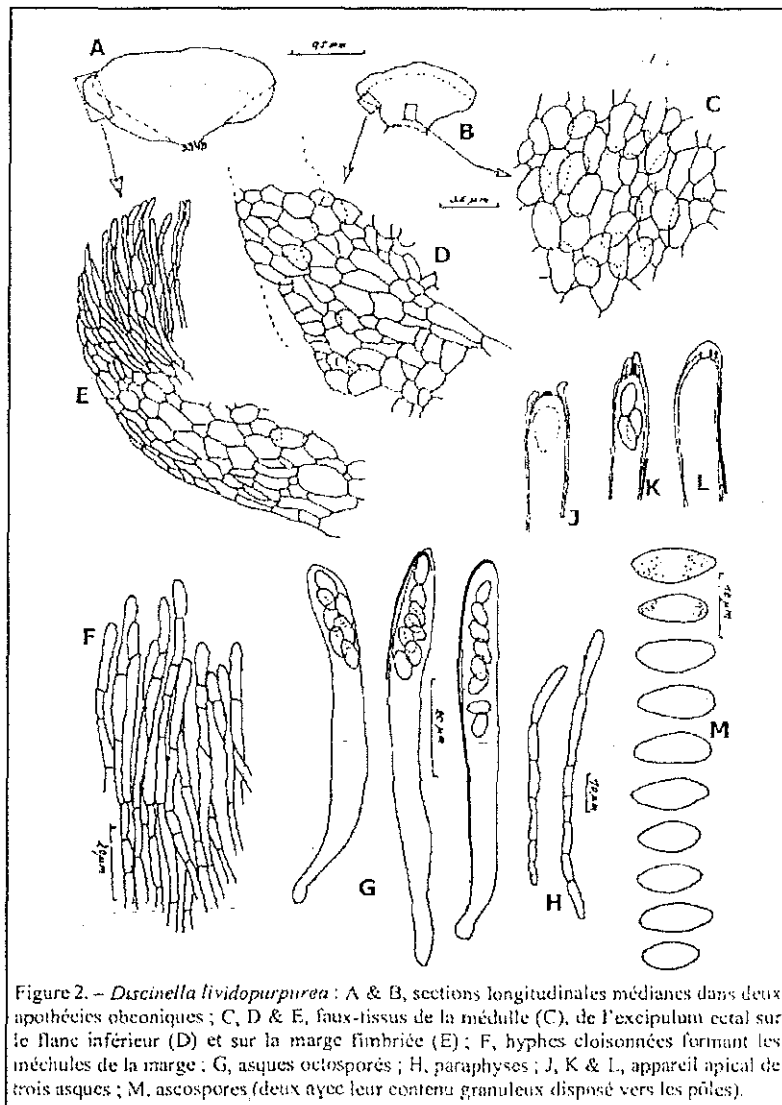
N.B : La liste complète des espèces peut être demandée au rapporteur.

Une trouvaille rare en Lesse-et-Lomme : *Discinella lividopurpurea*

Jean-Claude LEBRUN

Le professeur J.R. DE SLOOVER nous fait part d'une observation qui devrait intéresser les mycologues les plus curieux. Lors d'une sortie organisée à Rochefort au départ du parking de Fesche, le 6/10/2001, il a recueilli un petit discomycète lilas tendre, croissant sur un sol limoneux, parmi des brins de mousses pionnières. Il s'agit de *Discinella lividopurpurea*.

La fréquence apparente de cette petite *Héliotiaccée* est assez faible de telle sorte que le nombre de récoltes étudiées à l'heure actuelle reste amplement insuffisant. Cet état de fait demande donc une description aussi fine que possible pour toute nouvelle récolte. Cette étude vient d'être publiée dans la revue du Cercle Mycologique de Bruxelles – n° 2 (2002), pp. 55-64



Les données relatives à la présence en Belgique d'espèces se rapportant au genre *Discinella* semblent inexistantes. Ainsi, la localisation à Rochefort de *Discinella lividopurpurea* semble-t-elle la première, pour le territoire belge, non seulement de cette espèce rarement signalée mais encore du genre *Discinella*.